

Des théories de la langue aux théories de la parole

Cours d'initiation à la théorie des opérations énonciatives

Zakari TCHAGBALE

Avant-propos

Introduction

La question de l'origine du langage

La linguistique de la langue : le Structuralisme

La linguistique de la langue : la Grammaire générative

L'énonciation : la Pragmatique

Le courant énonciatif : deixis et anaphore

Le courant énonciatif : les modalités

La TOE d'A. Culioli : les principales notions de base

La TOE d'A. Culioli : La notion et le domaine notionnel

La TOE d'A. Culioli : la lexis et la relation prédicative

La TOE d'A. Culioli : la phase finale de la construction de l'énoncé

La TOE d'A. Culioli : le repérage et son expression formelle

La TOE d'A. Culioli : la détermination verbale

La TOE d'A. Culioli : la détermination nominale

La TOE d'A. Culioli : Etude de quelques déterminants du français

Bibliographie

Avant-propos

Ceci est le cours que je propose pour l'Unité de valeur (UV) SL 401 intitulé *Théories et courants linguistiques*. Crédité de 50h, l'UV SL 401 est destiné aux étudiants de Maîtrise non spécialisée.

Le Département de *Linguistique et des Sciences du Langage* de l'Université de Cocody (Abidjan) propose aux étudiants un tronc commun durant les deux années de DUEL. En Licence, le tronc commun se double d'une spécialisation en Linguistique fonctionnelle (Structuralis-me) et ou en Grammaire générative. En Maîtrise, l'étudiant a le choix entre

- poursuivre sa spécialisation en *Phonétique*, en *Description des langues*, en *Linguistique appliquée à l'enseignement*, en *Sociolinguistique* ou en *Psycholinguistique*, chaque spécialité proposant deux UV et un mémoire de Maîtrise ; c'est la voie royale vers le 3^e Cycle ;

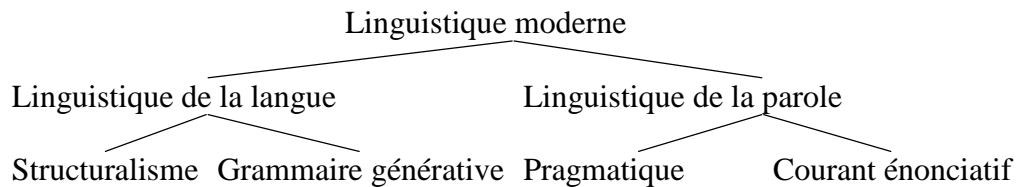
- et s'inscrire dans une Maîtrise non spécialisée à quatre UV dont l'UV SL 401.

La « terreur » du mémoire de Maîtrise (rarement soutenu l'année de première inscription), l'indigence des bourses d'étude, l'espoir de « boucler » la Maîtrise en un an pour, à Bac + 5, entrer dans la vie active, tout cela pousse la majorité des étudiants vers la Maîtrise non spécialisée. Les créneaux professionnels qui absorbent la plupart des diplômés de la Maîtrise non spécialisée sont l'enseignement dans le Secondaire et l'Administration publique. Le Secondaire leur offre l'enseignement du français et l'Administration leur impose le passage par une Grande Ecole (Ecole Nationale d'Administration, Ecole de Gendarmerie, Ecole de Police, etc.) après concours¹. Or l'enseignement du français dans le Secondaire et l'épreuve de français des concours accordent de plus en plus une place importante à l'énonciation dont l'enseignement n'est, actuellement, prévu nulle part dans le cursus de l'étudiant. La nécessité de combler cette lacune explique, en partie, le contenu du présent cours.

Compte tenu du nombre de théories et de courants linguistiques qui jalonnent la longue marche de la science linguistique depuis la Philologie du 6^e siècle avant JC jusqu'à l'énonciation de nos jours, le risque d'un survol énumératif est grand. Pour l'éviter et donner en revanche un caractère à la fois informatif et formatif à l'étudiant, nous nous sommes limité à la seule Linguistique générale née au début du 20^e s. et reconnue sous la désignation de *Linguistique moderne*.

La Linguistique moderne voit dans le langage un ensemble *langue + parole* ; ce faisant, elle a exposé les linguistes à un choix prioritaire entre la langue et la parole. C'est ainsi que les huit premières décennies du 20^e s. ont été marquées par la priorité donnée à la langue tandis que les deux dernières décennies donnent priorité à la parole. La langue, en tant que priorité d'étude a été analysée selon des points de vue variés que l'on peut, *grosso modo*, classer dans deux grandes familles : le *Structuralisme* et la *Grammaire générative*. La parole, elle aussi, a été abordée de deux points de vue : un point de vue d'origine philosophique et logique, la *Linguistique pragmatique* et un point de vue d'origine grammairienne, le *Courant énonciatif*. Schématiquement on a :

¹ L'une des quatre UV proposées en Maîtrise non spécialisée porte sur le Droit public ; elle vise à préparer l'étudiant à ces concours.



La partie du cours qui porte sur la linguistique de la langue comporte deux objectifs : un rappel des principales notions de la filière choisie par l'étudiant en Licence et une information nouvelle sur la filière qui n'a pas été choisie. Mais l'essentiel du temps est consacré à la linguistique de la parole, parce qu'elle est à la fois nouvelle et utile pour la carrière future de l'étudiant.

Le reproche que les partisans de la linguistique de la langue font le plus souvent à ceux de la linguistique de la parole, c'est leur manque de souci de décrire la langue avant d'en étudier les effets et qui cache, peut-être, l'incapacité de la théorie à le faire. Si le reproche semble justifié pour certaines théories de l'énonciation, il n'en est pas de même de toutes. Pour le montrer, nous avons pris le risque d'initier l'étudiant à l'une des théories de l'énonciation qui a fait ses preuves dans la description de langues africaines, la *Théorie des opérations énonciatives* d'Antoine Culioli.

Dans la prochaine édition de ce cours, nous tâcherons de proposer des exercices à la fin des chapitres où cela est nécessaire. Mais l'objet d'un cours qui passe en revue plusieurs écoles de pensée n'est pas d'amener l'étudiant à en maîtriser chacune mais à en comprendre le bien-fondé et avoir envie d'en savoir plus sur l'une ou l'autre. La bibliographie que nous proposons à la fin du cours invite précisément à aller au-delà du cours et, pourquoi pas, à porter contradiction au Maître.

Introduction

Traiter des théories et concepts linguistiques, c'est passer en revue l'histoire de la linguistique en tant que discipline scientifique. Qu'y a-t-il à dire d'une science aussi jeune, pourrait-on se demander. Erreur ! Il est vrai qu'on ne parle de la linguistique en tant que discipline scientifique que depuis le début du siècle dernier, mais elle existait, sous des noms différents, depuis des millénaires. En effet, la linguistique est née le jour où l'homme a tenté de représenter la parole par un symbole graphique ; car c'est l'écriture qui a fait du langage un objet de réflexion, un objet de science.

Personne n'ignore l'importance de l'écriture dans le développement de l'intelligence humaine et, partant de la science. L'islam est né au 7^e siècle ; il s'est répandu au 8^e dans l'Arabie et ses environs avec la recommandation expresse à tout fidèle d'apprendre à lire et à écrire afin de prendre connaissance par lui-même de la parole d'Allah. L'écriture ainsi démocratisée a produit un résultat que les religieux ne visaient pas : elle a développé peut-être la religion mais elle a développé surtout la curiosité scientifique. En effet, dès le 10^e siècle, le monde arabophone était devenu le centre mondial de la science durant tout le Moyen-Age. Les encyclopédies des sciences en témoignent : les savants les plus célèbres entre le 10^e et le 12^e siècle sont arabophones : philosophes, poètes, médecins, mathématiciens. La mathématique de cette époque nous a laissé en héritage l'algèbre, l'algorithme, les chiffres arabes, etc. Si donc l'invention de l'écriture marque le début de la linguistique, alors la linguistique, loin d'être une science jeune, est la mère des sciences.

La linguistique est donc née il y a 5000 ans avec l'invention du premier hiéroglyphe égyptien. Pour autant dans le cadre de cet exposé, nous ne plongerons pas aussi loin dans l'histoire. Nous porterons notre attention sur les théories et courants linguistiques de l'époque contemporaine. Nous ne ferons un clin d'œil au passé que dans la mesure où il peut éclairer le présent.

Toute théorie est une tentative de solution à un problème. Chaque théorie linguistique reflète la vision que son auteur a du langage, le problème que lui pose le langage. La perception du langage est fonction à la fois du niveau des connaissances scientifiques et du niveau d'information scientifique du linguiste. C'est pourquoi les théories linguistiques varient d'un auteur à l'autre et d'une époque à l'autre. Cela nous oblige à adopter une approche « problématologique »² dans la présentation des théories linguistiques. Nous chercherons à savoir en quoi une théorie nouvelle révolutionne la science linguistique et pourquoi elle devient caduque. On en montrera les points faibles qui peuvent être le point de départ des critiques et, peut-être, de sa mise à mort. A chaque fois, nous ferons ressortir les concepts fondamentaux de la théorie.

Notre but n'est pas de donner au lecteur des compétences dans le maniement d'une théorie ; il s'agit de l'aider à comprendre pourquoi une théorie est née, d'indiquer sa contribution à la connaissance du langage et, éventuellement, pourquoi elle est devenue caduque ou est appelée à disparaître. Nous nous proposons d'examiner les trois grands courants de la linguistique moderne que sont le structuralisme, la grammaire générative et l'énonciation. Mais avant, nous nous interrogerons avec les philosophes sur l'origine du langage humain.

² Le terme est de Sylvain Auroux, 1996, *La philosophie du langage*, PUF, p. 10

La question de l'origine du langage

Pourquoi de tous les êtres vivants connus, l'homme est-il le seul à parler ? Pourquoi parlons-nous des idiomes différents et mutuellement incompréhensibles ?

Quand une interrogation ne donne pas lieu à une réponse évidente et convaincante le mythe s'en charge. « Papa, pourquoi la peau du léopard est-elle tachetée, maman, pourquoi avons-nous un creux dans le dos ? ». Incapables de donner une réponse raisonnée, les parents recourent au conte pour satisfaire la curiosité de l'enfant et, aussi, pour masquer leur ignorance. Voilà pourquoi la plupart des contes africains finissent une explication du monde.

La question de l'origine du langage a reçu d'abord une réponse de type mythique. La thèse de la Genèse (Ancien Testament) probablement reprise d'un mythe sumérien (Auroux, 1996 : 17) procède en deux temps : d'abord Adam donne des noms aux animaux et aux choses, c'est l'origine de la première langue, c'est aussi le témoignage du privilège que Dieu accorde à l'humanité ; ensuite, en mettant fin à la construction de la tour de Babel, Dieu donne naissance à la première diversité des langues. Plus près de nous³, la croyance Dogon inclut l'apparition de la parole dans le processus de la création de l'homme par Amma, le créateur de l'univers : Amma fait descendre l'homme sur terre à l'aide d'une « chaîne de descente » qui évoque le cordon dans une arche pleine d'eau (le placenta). Parvenu sur terre, l'homme sort de l'arche et voit ses organes respiratoires se développer pour accueillir la parole, un don divin. Voilà deux versions de l'explication théologique dont le point commun est que le langage et l'homme apparaissent concomitamment.

En Grèce, en l'absence de mythes sur l'origine du langage, les philosophes s'emparent de la question mais en donnent une réponse biaisée. Le type de discussion que les philosophes grecs engagent concerne moins l'origine du langage, au sens chronologique et biologique du terme que sa nature. Pour Platon les mots représentent la nature des choses qu'ils désignent à la manière des images peintes. Au contraire, pour Aristote, c'est arbitrairement et par convention que les hommes ont donné des noms aux choses. Pour Platon donc le langage a une origine naturelle et transcende l'homme, alors que pour Aristote, le langage relève du pouvoir créateur de l'homme.

La question de l'origine du langage dans la linguistique moderne est un va-et-vient qui n'est prêt de prendre fin. Au 19^e siècle, la linguistique comparative et historique prend de l'essor dans la mouvance à la fois du Romantisme et des sciences naturelles triomphantes dans les pays germaniques. Parmi les linguistes de l'époque qui se sont préoccupés de l'origine des langues, il faut citer Rask et Bopp. Le souci du Danois Rasmus Rask (1787-1832) est la recherche de l'origine de la langue scandinave. Fondateur de la *Grammaire comparée*, l'Allemand Franz Bopp (1791-1867) soutient quant à lui la thèse selon laquelle les langues changent, et qu'elles évoluent vers leur décadence, qu'il y a donc des langues pures et des langues dégradées. Cette thèse est juste dans sa première partie, à savoir que les langues changent ; mais elle est totalement fautive dans sa deuxième partie. En effet, l'on sait aujourd'hui que si la langue change c'est pour s'adapter aux besoins de communication qui changent constamment. Cette thèse erronée qui veut que l'état le plus ancien de la langue soit l'état pure tandis que l'état présent est l'état impure, dégradé est malheureusement diffusée dans toutes communautés humaines et a des conséquences graves, notamment au niveau religieux : dans la plupart des religions, l'on considère que la langue (ou l'état de langue) qui

³ Dans le temps et dans l'espace, puisque l'enquête qui fait état du mythe a été faite chez les Dogons du Mali voisin à partir des années 40 du siècle dernier.

a servi à transcrire pour la première fois les paroles de l'Être suprême (le sanskrit pour le bouddhisme, l'hébreu pour le christianisme, l'arabe classique pour l'islam, etc.) est la langue pure et, parfois même, la langue du Divin en question. Or, l'histoire enseigne que les propos qu'on prête à l'Être adoré ont été d'abord rapportés de bouche à oreille avant d'être fixés par écrit, et que pour certains textes le bouche-à-oreille a duré des siècles et peut-être même des millénaires. Au niveau politique, il est incontestable que la thèse de Bopp de la pureté de l'ancien par rapport au nouveau a nourri la pensée nazie du 20^e siècle. La réalité est, comme Bopp l'a reconnu, que la langue change à tout instant. Mais elle change non pas pour vieillir et mourir mais, au contraire pour reprendre de la vitalité puisqu'elle s'adapte ainsi aux nouveaux besoins de communication. Au contraire, c'est quand la langue est incapable de s'adapter qu'elle est condamnée à mourir.

A la fin du 19^e siècle, avec la naissance de la linguistique générale, le débat sur l'origine du langage revient. A cette époque de laïcisation, il s'agissait d'appréhender la nature même de l'homme et d'affronter le dogme biblique. Mais la force du courant anti-darwinien⁴ était telle que dès sa création, en 1866, la *Société de Linguistique de Paris* s'est interdit toute communication sur l'origine du langage. Néanmoins, dix ans plus tard, l'article 2 qui portait l'interdiction disparaît des Statuts de la *SLP*. Malgré tout, le débat ne s'amorce pas. Peut-être à cause de l'incapacité intrinsèque de la science linguistique à traiter de l'origine de son objet d'étude. En effet, rappelle en 1900 Bréal, un des principaux animateurs du *Bulletin* de la *SLP*, même si les linguistes admettent d'inscrire dans leur programme la question de l'origine, il faut reconnaître que leurs instruments d'analyse ne leur permettent pas d'aborder la question. On ne peut pas bâtir la linguistique générale sur l'arbitraire du signe et lui demander de s'engager sur une voie qui pourrait remettre en cause ce principe de base. L'étude de la parenté linguistique, par exemple, suppose qu'on écarte ce qu'il y a d'universellement commun entre les langues, comme quelque chose de contingent, d'accidentel. Quand on reconstruit une proto-langue, il faut postuler l'arbitraire des racines et écarter les faits qui témoigneraient du contraire, parce qu'ils empêcheraient le programme de la linguistique historique et comparée de fonctionner. Par ailleurs, la proto-langue qu'on reconstruit à partir d'une famille de langues est loin de la langue originelle. Il est impossible d'aller plus loin que la proto-langue. S'il est impossible à la linguistique de traiter de l'origine des langues, en est-il de même des autres disciplines, la préhistoire, la psychologie et l'anthropologie ?

Nous avons en commun avec les animaux la capacité d'émettre des sons vocaux. Mais l'homme est le seul animal à pouvoir individualiser les sons en variété de voyelles et de consonnes. Grâce à la préhistoire et à l'anthropologie, nous savons que nos capacités actuelles d'individualiser les sons ont été rendues possibles grâce à l'apparition de la cavité pharyngale. En naissant, le petit de l'homme a, comme les grands singes (gorille, orang-outan et chimpanzé), le larynx haut dans la gorge, ce qui l'empêche de respirer et boire à la fois. Mais très vite, le larynx humain descend pour prendre sa position définitive ; ce faisant, il se crée la cavité pharyngale qui vient s'ajouter aux cavités buccale, labiale et nasale pour former un système de résonateurs nécessaires à la production de sons variés. Les neurosciences nous apprennent que, parallèlement à l'apparition de la cavité pharyngale, apparaît une aire cérébrale consacrée au langage. Toutes ces informations nous renseignent sur les conditions d'apparition du langage, mais pas quand et comment il est apparu. Les organes qui participent à la production des sons du langage sont nés pour assumer des fonctions physiologiques primaires : les poumons, le larynx, le nez servent à la respiration ; la langue, les dents, etc. servent à la déglutition. Même la descente du larynx ne vise pas en premier la parole.

⁴ Charles Darwin (1809-1882) est le père des théories modernes sur l'évolution des êtres vivants. Il a publié, en 1859, *De l'origine des espèces par voie de sélection naturelle* et, en 1871, la *Descendance de l'homme et la sélection sexuelle*.

L'expérience qui est le commencement de la connaissance ne se confond pas avec le caractère transcendantal de l'esprit qui est son origine, disait le philosophe Kant. De même, le commencement anthropologique du langage ne nous apprend rien sur son origine.

Et si le signe linguistique n'était pas arbitraire mais motivé ? Il est vrai que peu de mots dans la langue manifestent par leur forme une origine onomatopéique. Il est vrai aussi que l'évolution du signifiant rend difficile la recherche onomatopéique : il serait illusoire de vouloir établir un rapport entre *father* de l'anglais contemporain et l'onomatopée parce qu'on sait que ce signifiant est le résultat de l'évolution de *pater* d'un parler plus ancien. Pourtant, qui dit évolution suppose un commencement. La désignation de départ a-t-elle été arbitraire ou motivée. La façon dont les langues africaines nomment les objets empruntés à des civilisations extérieures peut donner des indices de réponse. Le plus souvent, on emprunte le nom en même temps que l'objet. Mais parfois, la langue crée un terme à partir de son génie propre. Le néologisme représente l'objet à partir de ses caractéristiques physiques et de sa représentation par le locuteur. Ainsi, la bicyclette est perçue par le grincement rythmé (ke-ke) des pédales ici et, là, comme un « cheval de fer ». Un autre objet, le magnétophone, est identifié comme « rapporteur » parce qu'il rapporte textuellement les propos qui n'étaient pas forcément destinés à toutes les oreilles. Il ressort de cela qu'un objet ne peut être nommé sans tenir compte de ses propriétés ; mais le plus souvent, ces propriétés ne sont pas saisies au premier degré, mais au second, en fonction de la culture de celui qui nomme. C'est pourquoi le même objet peut être désigné différemment par des cultures différentes. Autrement dit, le signe n'est pas tout à fait arbitraire, il n'est pas non plus tout à fait motivé.

La linguistique de la langue : le structuralisme

L'histoire de la linguistique depuis le début du 20^e siècle comprend deux périodes : la période où l'objet de la linguistique est la langue et celle où l'on privilégie la parole en tant que appropriation individuelle de la langue.

C'est la première période qui retient notre attention dans le présent chapitre. Nous passerons en revue les deux principaux courants qui ont marqué cette période que sont le structuralisme et la grammaire générative.

1. Le structuralisme

1.1. La théorie de Ferdinand de Saussure

La pensée de F. de Saussure (1857-1913) se trouve exprimée dans son *Cours de linguistique générale* (1916), rédigé par deux de ses disciples à partir de notes de cours. Il y développe ou distingue :

- la dichotomie langue/parole ;
- la linguistique synchronique et la linguistique diachronique ;
- la dichotomie signifiant/signifié ;
- le caractère arbitraire du signe linguistique ;
- la notion de système.

Pour Saussure, le langage pris globalement, est un phénomène aussi bien physique et psychologique que psychique ; il est aussi bien social qu'individuel. Au sein du langage, il faut distinguer, selon Saussure, la langue de la parole. La langue est la partie sociale du langage, la réalité commune à tous les membres d'un même groupe linguistique, tandis que la parole l'acte d'exécution individuel concret qui vise la transmission d'un message. Pour Saussure, il n'y a de science que pour la langue.

Le système est la manière dont s'organisent les éléments de la langue ; il est constitué d'un réseau de relations entre les unités linguistiques. La langue est ainsi définie comme un système de signes et toute unité linguistique tient son identité de la place qu'elle occupe au sein du système.

1. 2. Le structuralisme en Europe et aux Etats-Unis

Le terme de *système* de Saussure a été repris par le terme structure par les disciples du linguiste genevois. Le structuralisme tient donc son nom du fait qu'aucune unité n'est considérée comme linguistique qu'à condition qu'elle soit un élément du système, de la structure.

Le structuralisme a connu deux développements parallèles, en Europe et aux Etats-Unis. En Europe, la linguistique structurale a eu comme précurseur Saussure ; elle a été développée par les animateurs du Cercle Linguistique de Prague, Nicolas Troubetzkoy et Roman Jakobson et André Martinet en France. Aux Etats-Unis, les promoteurs du structuralisme sont Edwards Sapir et Léonard Bloomfield. Héritier de la philologie et de la linguistique historique et comparative, travaillant donc sur un terrain connu (les langues européennes sont écrites et leur histoire connue) le structuralisme européen s'est attaché à illustrer la notion de système à partir des sons, d'où ce développement sans précédent de la phonologie avec notamment

Trubetzkoy et Martinet dans l'optique du fonctionnalisme. Quant au structuralisme américain, il est né à partir des langues amérindiennes, des langues à l'histoire et aux systèmes inconnus. A expérience différente, méthode différente, les Américains développeront le distributionnalisme. Du structuralisme on peut retenir, entre autres, le principe de la double articulation, celui de la linéarité du signe et l'analyse syntaxique en constituants immédiats.

1.3. Quelques aspects théoriques du structuralisme

1.3.1. La double articulation

Le principe de la double articulation est considéré par Martinet comme la propriété fondamentale des langues africaines. Le message linguistique est analysable en unités significatives minimales que sont les monèmes (pour Martinet) ou les morphèmes (pour les Américains) ; ces unités significatives dites unités de première articulation sont, à leur tour, analysables en unités distinctives dites de deuxième articulation que sont les phonèmes.

1.3.2. La linéarité du signe

Les signifiants des signes linguistiques se déroulent dans le temps, comme une « ligne » car ils ne peuvent que se succéder et former une chaîne. Ainsi, dans l'exemple de chaînes qui suit :

- (1) *La mère habille son bébé*
- (2) *La mère lave son bébé*
- (3) *La mère cajole son bébé*

le signe *habille* entretient avec les autres signes de (1) des rapports syntagmatiques tandis qu'il entretient avec *lave* et *cajole* des rapports paradigmatiques. Sur l'axe syntagmatique, les termes sont organisés non pas en monèmes mais en syntagmes : *la mère*, *son bébé* et *habille* sont les syntagmes de l'axe (1). Sur l'axe paradigmatique, il y des paradigmes : par exemple, *habille*, *lave* et *cajole* constituent un paradigme.

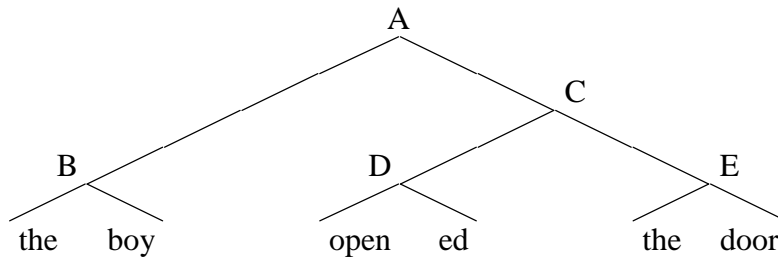
1.3.3. L'analyse en constituants immédiats

On doit l'analyse en constituants immédiats à Léonard Bloomfield, auteur de *Language* (1933). La comparaison des 'formes linguistiques' du corpus suivant où les 'formes complexes' (les phrases) ont des ressemblances partielles, du point de vue du signifiant et du point de vue du signifié :

- (4) *The boy opened the door*
- (5) *The girl opened the door*
- (6) *The boy opened the window*
- (7) *The girl opened the window*

permet de dégager, par segmentation, les 'formes simples' ou morphèmes suivants : *The*, *boy*, *girl*, *open-*, *-ed*, *the*, *door*, *window*. Ces morphèmes sont les **constituants** de chacune des phrases. Ce sont, plus exactement, les **constituants ultimes** de chacune des phrases.

Pendant, l'analyse de la phrase en constituants ultimes ne suffit pas. En effet, elle doit être préalablement analysée en **constituants immédiats**. Le schéma suivant de la phrase (4) permet de comprendre ce dont il s'agit :



Dans ce schéma, A est la phrase; les groupes de mots B (*the boy*) et C (*opened the door*) sont les constituants immédiats de la phrase A ; ensuite on analyse chacun des constituants B et C : B a lui-même deux constituants immédiats, qui sont *the* et *boy* ; C a deux constituants immédiats, qui sont D (*opened*) et E (*the door*) ; les deux constituants immédiats de D sont *open-* et *-ed*, et ceux de E sont *the* et *door*.

L'analyse se fait pas à pas, et à chaque étape il est dégagé des constituants immédiats d'une forme linguistique de rang supérieur. C'est seulement au stade des constituants ultimes (les morphèmes) insécables de la phrase que l'analyse (grammaticale) prend fin. On observera que pour les structuralistes américains, la phrase se découpe en deux constituants immédiats, qui sont :

- un premier constituant qui correspond à ce que la tradition appelle sujet ;
- un deuxième constituant, qui comprend tout le reste de la phrase et passe pour être le prédicat.

Ce découpage correspond à la division traditionnelle des philosophes de l'époque entre le « thème » et le « propos ». De nombreuses études syntaxiques contemporaines utilisent, pour le premier niveau d'analyse de la phrase, une autre division. Celle-ci repose sur une conception différente du groupe verbal ; ce dernier est vu comme le noyau de la phrase, noyau autour duquel naissent certaines fonctions (Sujet, Complément d'Objet, Complément Circonstanciel). Ainsi a-t-on, par exemple :

<u>The old man</u>	<u>was smoking</u>	<u>his pipe</u>	<u>in the garden</u>
S	Noyau	CO	CC

1.4. La fécondité de la méthode structurale

La linguistique structurale a eu le mérite de mettre au point des méthodes efficaces, telles que la commutation, qui permettent avec rigueur de segmenter le corpus, d'isoler les unités significatives et les unités distinctives, de regrouper en paradigmes les éléments qui présentent un certain nombre de propriétés distributionnelles communes. En phonologie, sa réussite est éclatante. En syntaxe, la linguistique structurale a, à son actif, une élaboration de classes de mots mieux définies que les parties du discours de la grammaire traditionnelle; également à son actif, une analyse des phrases en *constituants immédiats* qui montre bien comment, au sein de la phrase, s'organisent les rapports entre les syntagmes et, à l'intérieur du syntagme, les rapports entre les radicaux et les morphèmes. Les méthodes structurales appliquées à la sémantique ont donné les *sèmes*, sorte de traits distinctifs (dans l'ordre de la signification) par lesquels les unités minimales de sens s'opposent les unes aux autres. Au total, un bilan riche qui fait de la linguistique structurale une étape importante dans le développement de la linguistique.

1.5. Limites du structuralisme

Deux restrictions que s'impose le structuralisme causent des dommages au sens ; il s'agit de l'objet de la linguistique et du domaine d'opération du linguiste. Le sens d'un message se trouve dans la parole proférée ou écrite, non dans la langue. L'objet d'étude du structuralisme qu'est la langue rend donc inaccessible le domaine de la signification. Par ailleurs, le domaine d'opération est la phrase. Au-delà de celle-ci il n'y a pas de linguistique. A l'intérieur de la phrase, les sujets parlants et la situation dans laquelle la phrase est émise sont exclus. Prenons un exemple : *Tout candidat au poste de Président de la République devra ne jamais avoir bénéficié d'une autre nationalité.* Cette phrase a un niveau de signification pour tout lecteur : c'est l'interdiction faite à tout citoyen ayant préalablement bénéficié des avantages liés à l'appartenance à une autre nationalité de briguer le poste de Président. C'est le niveau de signification linguistique ; mais le lecteur peut en avoir une autre signification s'il la rapporte à l'histoire récente d'un pays comme la Côte d'Ivoire. On est alors au niveau de signification référentielle. C'est à ce niveau que le structuralisme ne permet pas d'arriver parce qu'elle rejette le rapport à la situation extralinguistique.

La critique la plus radicale du structuralisme vient du linguiste américain Noam Chomsky. Il reproche au structuralisme de ne pas rendre compte d'une caractéristique du langage qu'il estime essentielle : la créativité, c'est-à-dire le fait qu'avec un nombre fini de catégories et de règles constituant sa compétence, le locuteur-auditeur d'une langue puisse produire et interpréter toutes les phrases de cette langues et rien que celles-ci, phrases dont le nombre est infini. Aussi substitue-t-il

- à une conception statique du langage, une conception dynamique ;
- à une appréhension des faits au seul niveau des séquences de monèmes et de phonèmes, l'hypothèse d'une série de niveaux sous-jacents à chaque phrase et d'un ensemble de règles de transformation pour passer d'une **structure profonde** à une structure de surface ;
- à une description structurale d'un corpus donné, la simulation sous la forme de dérivations de type mathématique (donc hypothético-déductif) d'une série d'opérations ordonnées dont le résultat est une phrase.

La linguistique de la langue : la grammaire générative

Au début de la deuxième moitié du 20^e siècle la Grammaire générative s'est imposée, à partir du Massachusetts Institute of Technology aux USA, comme substitut à une linguistique statique que représentait aux yeux de Noam Chomsky, son initiateur, le Structuralisme. Mais avant d'être générative, la nouvelle grammaire est d'abord une grammaire formelle.

1. Qu'est qu'une grammaire formelle ?

Le système formel a des propriétés dont les deux principales sont la *consistance* et la *complétude*. Un système est dit consistant c'est-à-dire non contradictoire s'il est impossible de dériver, pour une expression bien formée *E* quelconque, à la fois *E* et *non(E)*. Un système consistant est complet si, pour toute expression bien formée *E* du système, il est possible de dériver soit *E* soit *non (E)*.

Le système formel indique une série de procédés au bout desquels on a un résultat. C'est cela le principe du calcul. Tout ce qui se prête au calcul par le système formel est dit calculable. Le nombre a été le premier à se voir soumis au système formel, avec les quatre opérations de l'arithmétique. La langue est-elle calculable ? Il semble que oui : donner la 3^e personne de l'imparfait du verbe chanter, lorsque je sais que ce verbe appartient au 1^{er} groupe, que je connais la désinence de la 3^e pers. de l'imparfait et que je sais comment extraire le radical du verbe, est une procédure de calcul.

Mais avant de mettre au point une grammaire formelle d'une langue naturelle, encore faut-il savoir ce qu'il faut calculer dans la langue. Il y a une propriété essentielle mise au jour depuis les débuts de la grammaire gréco-latine, c'est celle de la *correction des énoncés*. C'est cette propriété qui servira de base à la mathématisation de la grammaire : celle-ci revient à trouver une procédure calculable pour déterminer si un énoncé est correct ou pas.

2. Qu'est-ce qu'une grammaire générative ?

La grammaire générative dont le fondateur est l'Américain Noam Chomsky (né en 1928), appartient au courant formaliste. Cette théorie a profondément marqué l'histoire de la linguistique depuis 1957. Elle évolue constamment depuis ses débuts. En voici la variante actuelle ainsi que la philosophie linguistique de Chomsky.

Une grammaire générative est un système formel de règles et de principes qui doit générer (= produire) toutes les phrases grammaticales (= bien formées) d'une langue et décrire la compétence du locuteur, c'est-à-dire la connaissance mentale qu'il a de sa langue. La compétence s'oppose à la performance, qui est l'usage effectif du langage dans la communication. Certains principes, applicables à toute langue, font partie de la grammaire universelle, objet d'étude principal de la théorie chomskyenne. D'autres principes sont spécifiques de telle ou telle langue. Chomsky postule que tout locuteur est doué d'une « faculté de langage » distincte des autres facultés mentales et cognitives de l'être humain. « Les enfants savent parler comme ils savent voir ou comme l'oiseau sait voler », écrit-il.

La grammaire est modulaire : on distingue plusieurs sous-théories ou modules. Par exemple, l'un des modules, la théorie du liage, a pour rôle de rendre compte de l'interprétation du pronom dans des phrases comme *Koffi le regarde* et *Koffi se regarde*, la question étant : à quoi ce pronom renvoie-t-il ? Dans de telles structures, le pronom *le* se réfère à une personne différente du sujet, alors que *se* se réfère à la même personne que le

sujet. La théorie du liage a pour rôle d'expliquer comment de tels termes sont reliés à leurs antécédents, d'où l'expression « liage ».

Un autre module est celui de gouvernement. Au sein du constituant *manger du foutou banane* de la phrase *Koffi voudrait bien manger du foutou banane*, on dit que le verbe *manger*, terme principal du groupe, gouverne le complément *du foutou banane* ; le verbe est le « gouverneur » et le complément est le « gouverné ».

Les notions de prédicat et d'argument sont également centrales. Dans la phrase *Koffi voudrait bien manger du foutou banane*, le verbe *manger* (et non *voudrait bien* qui est un auxiliaire) renvoie à un événement qui implique deux participants (celui qui mange et celui qui est mangé). Les expressions linguistiques de ces deux participants (*Koffi*, *du foutou banane*) sont les arguments. Une expression linguistique qui a des arguments est appelée prédicat : *manger* est donc un prédicat, et, comme il a deux arguments, on dit que c'est un prédicat à deux « places ». Dans notre exemple, chacun des deux arguments joue un certain rôle sémantique en relation avec le prédicat : *Koffi* joue le rôle d'agent (= celui qui fait l'action), et *du foutou banane* celui de patient (= celui qui subit l'action). Ces rôles sont appelés rôles thématiques, ou rôle thème. Les adjectifs sont également des prédicats. Dans la phrase *Koffi est gourmand*, *Koffi* est un argument du prédicat (adjectival) *gourmand*, parce qu'il existe une relation sémantique entre *Koffi* et *gourmand* (la propriété de gourmandise est attribuée à *Koffi*).

L'une des grandes originalités de la grammaire générative est la formalisation d'une distinction rigoureuse entre deux niveaux syntaxiques différents : (a) un premier niveau, plus abstrait, appelé D-structure (pour D pour l'anglais *deep*), où sont représentées les relations grammaticales de base, et (b) un second niveau, plus superficiel, appelé S-structure (S pour l'anglais *surface*). Les transformations, ou règles de mouvement, consistent à déplacer tel ou tel constituant et permettent de relier les deux niveaux, en dérivant la S-structure de la D-structure. Pour la phrase *Koffi est supposé être gourmand*, on postule la D-structure suivante :

e est supposé [Koffi être gourmand]

La position *e* (anglais *empty*) est « vide », et on peut y déplacer le sujet (*Koffi*) de [*Koffi être gourmand*]. Après application de cette règle de mouvement, on obtient la S-structure suivante :

Koffi_x est supposé [_{t_x} être gourmand]

Le constituant déplacé (*Koffi*) a laissé derrière lui une « trace », représentée par le symbole *t*. Cette trace a un indice (_{*x*}), identique à celui du constituant *Koffi* : cela signifie que la trace, élément « vide », est interprétée comme renvoyant à *Koffi*.

3. Force et faiblesse de la grammaire générative

Certes, par rapport au structuralisme, la grammaire générative a permis une avancée dans la connaissance de la linguistique générale en ouvrant de nouvelles perspectives, avec les notions de niveau, d'opération. Néanmoins, elle demeure dans le cadre des théories qui ont pour objet la langue. Comme telle, elle en vit les limites. La composante principale de la grammaire générative, celle autour desquelles gravitent toutes les autres (phonologie, sémantique) est la syntaxe : la même limite à la phrase que les théories structurales. Malgré tous les efforts pour son intégration à la théorie dans ses dernières versions (présupposition, topicalisation, focalisation), la composante reste une composante secondaire, désincarnée

puisqu'elle est artificiellement détachée des conditions de production du langage. B. Pottier (cité par J. Cervoni) pense certainement à la grammaire générative quand il écrit dans la préface de son *Linguistique générale : théorie et description* : « ... on ne s'étonnera pas de la place réservée à la sémantique. Il est invraisemblable que certaines écoles aient pu considérer la syntaxe comme l'essentiel de leur préoccupation. »

Plus que la minoration de la sémantique, c'est la non prise en compte de la situation d'énonciation qui expose plus la grammaire générative à la relégation au profit d'un nouveau courant, l'énonciation. Le linguiste français Emile Benveniste (1902-1976), spécialiste de la grammaire comparée indo-européenne en est le précurseur. Son point de vue est exposé dans un fameux article : « L'appareil formel de l'énonciation ». Publié en 1970, il constitue le chapitre V de *Problèmes de linguistique générale*, vol 2, 79-88. On en retiendra, entre autres, que « c'est l'acte de produire un énoncé et non le texte de l'énoncé qui est [l']objet » de la linguistique. L'acte de production de l'énoncé, c'est l'énonciation, qui, dit-il, est « la mise en fonctionnement du langage par un acte individuel d'utilisation ». L'énonciation qui met au centre la signification exige que désormais l'énoncé soit intégré dans la situation de sa production, laquelle implique l'énonciateur, celui à qui il s'adresse, le moment et le lieu de l'énonciation.

L'énonciation : la pragmatique

« Si dans une investigation on se réfère uniquement à celui qui parle, ou, en termes plus généraux, aux usagers du langage, nous attribuons cette investigation à la pragmatique (il importe peu pour cette classification qu'on se réfère, dans cette investigation, aux objets désignés par les termes du langage ou non). Si nous faisons abstraction des usagers du langage et si nous analysons seulement les expressions et leurs significations, nous nous trouvons dans le domaine de la sémantique. Et si finalement, nous faisons abstraction des significations pour analyser uniquement les relations entre les expressions, nous entrons dans la syntaxe. La totalité de la science du langage, se composant des trois parties mentionnées, forme la sémiotique. » Charles Morris cité par A. Culioli (2002 : p. 31, note 31)

La pragmatique telle que le linguiste et philosophe américain la définissait en 1942 n'a pas changé de contenu. Elle conçoit le langage comme acte permettant d'agir sur le monde et sur autrui, et non comme simple moyen de représentation. Elle accorde une importance au contexte tant linguistique (pour la part de signification due à l'interaction des expressions dans la chaîne) qu'extralinguistique (pour la part de signification des expressions en relation avec les circonstances dans lesquelles elles sont employées). Elle accorde également une importance à la performance, qu'il s'agisse de réalisations discursives concrètes ou des principes généraux de communication.

La pragmatique met l'accent sur les phénomènes qui ne ressortissent pas directement des règles de grammaire tels que l'implicite et le non-dit. On retiendra dans le présent exposé les actes de langage, la présupposition, le sous-entendu, l'interaction communicative, et les figures de style.

1. Les actes de langage et les énoncés performatifs

C'est au philosophe britannique John L. Austin (1961) que l'on doit la distinction entre énoncés constatifs et énoncés performatifs.

L'énoncé constatif, comme *L'eau bout à cent degrés* ou *Il pleut*, sert simplement à informer le destinataire.

L'énoncé performatif (de l'angl. *perform* 'accomplir') sert à accomplir des actions telles que s'excuser, faire une promesse, etc. : *Je m'excuse*, *Je te promets de te rembourser demain*. Voici quelques propriétés de l'énoncé performatif :

- Il ne contient pas une affirmation susceptible d'être « vraie » ou « fausse » : *Je ne m'excuse pas* est un énoncé constatif parce qu'il en contient une ;
- Le sujet du verbe est Je, donc *Tu t'excuses* dont le sujet est Tu est un énoncé constatif ;
- le verbe est au présent de l'indicatif, donc *Je me suis excusé* dont le verbe est au passé composé est un énoncé constatif ;
- le verbe est à la forme affirmative et à la voix active, donc *La séance a été déclarée ouverte* dont le verbe est à la voix passive est un énoncé constatif. Il faut noter que des énoncés tels que *La séance est ouverte* où le verbe est à la voix passive et où Je est absent ne sont que des raccourcis de *Je déclare la séance ouverte*. Mais les exceptions existent comme *Il est interdit de fumer pendant le cours*, un énoncé performatif.

2. Les actes de langage et la valeur illocutoire

Austin (1962) a lui-même critiqué sa propre théorie de l'opposition constatif/performatif en observant qu'il est souvent difficile de distinguer un énoncé performatif d'un énoncé constatif. *Il va pleuvoir* est performatif s'il constitue un avertissement à quelqu'un qui va sortir et qui a intérêt à prendre certaines précautions ; il est constatif s'il renvoie à une remarque banale sur le temps qu'il fait. Il est donc préférable, selon Austin, de considérer que tout énoncé a une certaine valeur illocutoire, c'est-à-dire qu'il sert à accomplir un acte, à quelque catégorie qu'il appartienne :

- *La paix n'est pas un vain mot* (un constatif) sert à accomplir l'acte d'informer ;
- *Tu as intérêt à prendre ton parapluie* sert à accomplir l'acte de suggérer ;
- *Je te promets de te rembourser demain* sert à accomplir l'acte de promettre ;

L'information, la suggestion, la promesse, etc. sont des valeurs illocutoires. La valeur illocutoire d'un énoncé que l'on appelle sa fonction se distingue de son sens : *Il va pleuvoir* a un sens ; ce sens demeure le même aussi bien quand l'énoncé sert à avertir, qu'à informer ou simplement qu'à rompre le silence (fonction purement sociale).

En relation avec le concept illocutoire, Austin établit une distinction entre trois niveaux :

- niveau **locutoire** : il correspond en gros à la forme et au sens de l'énoncé ;
- niveau **illocutoire** : celui de la fonction que l'énoncé est sensé accomplir, le but que l'énonciateur veut atteindre ;
- niveau **perlocutoire** : il correspond au résultat atteint par l'énoncé.

On peut illustrer ces trois niveaux dans le discours rapporté. Soit à rapporter ce propos adressé à moi par Trabi : *Orne ta voiture d'un drapeau !* Je donnerai une valeur locutoire, illocutoire ou perlocutoire au propos selon la façon dont je le rapporterai :

- valeur locutoire : *Trabi m'a dit* : « *Orne ta voiture d'un drapeau !* » (discours rapporté direct) ou *Trabi m'a dit d'ornez ma voiture d'un drapeau* (discours rapporté indirect) ;
- valeur illocutoire : *Trabi m'a conseillé d'ornez ma voiture d'un drapeau* (discours rapporté indirect) ;
- valeur perlocutoire : *Trabi m'a fait orner ma voiture d'un drapeau.*

3. Les actes de langage : sens et fonction

On sait maintenant la différence entre le sens et la fonction d'un énoncé. On sait que deux énoncés de sens différents peuvent avoir la même fonction : si *Il fait chaud ici !* a pour fonction d'obtenir du destinataire qu'il ouvre la fenêtre, il a la même fonction que *Ouvre la fenêtre !*, ordre adressé au même destinataire. On sait, enfin, que le même énoncé, donc le même sens, peut renvoyer à des fonctions différentes : *Il fait chaud ici !* peut avoir pour but de faire ouvrir la fenêtre ou simplement d'énoncer un constat.

Mais la fonction s'appuie toujours sur le sens : on passe du sens à la fonction par l'intermédiaire de l'interprétation. La distance entre le sens et la fonction, c'est-à-dire la place de l'interprétation est plus ou moins étroite selon les cas. Elle est grande dans un énoncé

comme *Il fait chaud ici !* utilisé pour suggérer qu'on ouvre la fenêtre ; elle est moins grande dans *A ton avis, la fenêtre devrait rester fermée ?*, et elle est nulle dans *Ferme la fenêtre !* qui est un énoncé performatif explicite et où le sens et la fonction coïncident.

Ainsi l'interprétation repose sur le **non-dit**, parce que l'ordre de fermer la fenêtre n'est exprimé explicitement nulle part dans l'énoncé *Il fait chaud ici !*. C'est pourquoi quand un énoncé est ambigu par sa fonction, l'ambiguïté se situe plus souvent au niveau de l'interprétation qu'au niveau du sens. C'est encore pourquoi l'interprétation peut être contestée beaucoup plus facilement que le sens : après que le destinataire ait ouvert la fenêtre, on peut toujours affirmer (de bonne ou mauvaise foi) que l'on n'a pas dit cela pour que quelqu'un ouvre la fenêtre. C'est pourquoi enfin, une des qualités d'une loi est qu'elle soit rédigée de sorte à laisser le moins de place possible à l'interprétation.

4. La présupposition

Les formes suivantes :

- (1) *Akissi, encore une bière ?*
- (2) *Jean-Pierre a cessé de fumer.*
- (3) *Je rêve d'exercer un jour le métier d'avocat.*

présupposent respectivement

- (1') *Akissi a déjà bu de la bière.*
- (2') *Jusque-là Jean-Pierre fumait.*
- (3') *Je ne suis pas avocat.*

Comme l'interprétation, la présupposition se situe au niveau de l'implicite ; toutefois, contrairement à l'interprétation, le présupposé fait partie du dit : d'une certaine façon, l'énonciateur de (1)-(3) dit (1')-(3'), et il lui serait difficile de prétendre le contraire.

L'information contenue dans un énoncé se divise donc en deux parties :

- le **présupposé**, qui correspond à l'information déjà connue du destinataire, ou présentée comme connue de lui ;
- le **posé** ou information « nouvelle »⁵.

En principe, on ne parle pas pour dire quelque chose qui est déjà connu de l'interlocuteur. Quelle est donc l'utilité du présupposé ? Le présupposé (l'information connue) sert de **support fonctionnel** au posé (l'information « nouvelle »). Pour demander à mon voisin où il a acheté ses bonbons au gingembre, je ne vais pas me contenter de le regarder et de dire simplement *Où ?* qui est l'information nouvelle. Je dois intégrer cette information nouvelle dans celle qui est déjà connue qui est *Tu as acheté des bonbons au gingembre*. C'est le tout qui va donner *Où est-ce que tu as acheté tes bonbons au gingembre ?*. *Tu as acheté des bonbons au gingembre* apporte une information que mon interlocuteur et moi avons déjà. Ce qui est nouveau, utile pour moi, c'est *Où ?*. Dans un énoncé tel que *Akissi sait que son mari rentre de voyage aujourd'hui*, le présupposé support fonctionnel est *Akissi sait quelque chose* et le posé 'supporté' est *que son mari rentre de voyage aujourd'hui*.

⁵ Il ne faut pas confondre les oppositions présupposé/posé et thème/commentaire. Par exemple, *Si j'avais des sous, je t'aurais payé une bière* présuppose *Je n'ai pas de sous*, qui n'est vraiment pas le « thème » de l'énoncé.

Les deux parties de l'énoncé, le présupposé et le posé sont formellement marquées, ne serait-ce que l'intonation : le posé aura une intonation plus élevée et le présupposé une intonation moins élevée.

5. Le sous-entendu

Découvrons le sous-entendu dans les trois énoncés suivants :

(1) Bien qu'il se soit appliqué à réviser ses cours, Bakari a échoué à son examen

présupposé : *Koffi s'est appliqué à réviser ses cours ;*

posé : *Koffi a échoué à son examen ;*

sous-entendu : *Quand on s'applique à réviser, on réussit à son examen*

(2) Karidia gagne bien sa vie **mais** son mari n'en est pas jaloux

présupposé : *Karidja gagne bien sa vie ;*

posé : *Son mari n'en est pas jaloux ;*

sous-entendu : *Un mari dont la femme gagne bien sa vie devrait en être jaloux.*

(3) Dr Akissi, vous avez un époux fidèle !

présupposé : *Dr Akissi a un époux d'une certaine qualité ;*

posé : *L'époux du Dr Akissi est fidèle ;*

sous-entendu : *Pour l'énonciateur, l'époux du Dr Akissi aurait pu ne pas être fidèle.*

Le sous-entendu est une des facettes de l'implicite, mais il est différent du non-dit qui donne lieu à l'interprétation et du présupposé, support fonctionnel du posé.

6. L'interaction communicative

Sous l'influence de considérations diverses, d'ordre ethno-sociologiques, psychologiques et philisophiques, la pragmatique promeut l'analyse conversationnelle avec les notions d'implicatures' et de 'maximes conversationnelles'. Les implicatures conversationnelles correspondent à tout ce qui, dans le discours, est de l'ordre de l'insinuation et de la suggestion. Quant aux maximes conversationnelles, elles prennent appui sur le principe de coopération auquel les protagonistes de la conversation sont censés se conformer. Voici les maximes conversationnelles du philosophe américain H. P. Grice, cité par S. Aurox (p.334) :

quantité : (a) faites en sorte que votre contribution soit aussi informative qu'i est requis pour les besoins courants de la conversation ;

(b) ne rendez pas votre contribution plus informative qu'il n'est requis

qualité : (a) ne dites pas ce que vous croyez être faux ;

(b) ne dites pas ce pourquoi vous manquez d'évidence appropriée ;

relation : soyez pertinent ;

modalité (a) évitez l'obscurité de l'expression ;

(b) éviter l'ambiguïté : soyez bref (évitez la prolixité inutile) ;

(c) soyez ordonné.

En somme il s'agit de contribuer à la communication de la façon qui est requise par le but reconnu de la dite communication, et au moment opportun. Les implicatures résultent de la façon dont ces règles du jeu sont respectées ou au contraire transgressées. Les deux « maximes » qui produisent le plus d'implicatures sont la « maxime de quantité » et la « maxime » de qualité. Si, par exemple, je demande à quelqu'un où je peux trouver de l'atiéké, et si sa réponse est : *Le village d'Anono est à un 1 km devant vous*, j'en déduirai qu'on fabrique de l'atiéké à Anono. Mais, comme le fait remarquer Grice, cette implicature (ma déduction) ne sera valable que si mon informateur respecte la « maxime de la relation » et aussi celle de la quantité.

7. Les figures de style

On sait que la stylistique peut emprunter ses méthodes d'analyse à diverses autres sciences, parmi lesquelles la linguistique figure en bonne place. Les applications de la linguistique à la stylistique et à la critique littéraire sont très nombreuses : à côté des principes d'analyse de l'implicite et du non-dit décrits plus haut, on peut mentionner entre autres l'étude des stratégies argumentatives, des modalisations, des procédés de topicalisation et de focalisation.

Une figure de style se caractérise toujours par un décalage plus ou moins grand entre ce qu'on peut appeler le *sens littéral* (ou « sens propre ») et le *sens induit*. Une figure de style produit toujours quelque chose qui, selon le cas, s'ajoute au sens littéral des mots utilisés, ou bien se substitue à lui. C'est ainsi que par un processus métaphorique on passe de « faucon » (oiseau au sens propre) à « faucon (au sens figuré en politique) par le transfert du caractère agressif du rapace au caractère agressif en politique. De même, par un processus métonymique, on glisse de « plat », assiette plate au sens propre au sens figuré de « plat », mets contenu dans l'assiette. Le même processus métonymique nous fait passer de « cours », enseignement proféré à « cours », lieu où cet enseignement est donné (l'élève dit : « je vais à l'école », l'étudiant dit : « je vais au cours »). En poésie, l'allitération ou l'assonance participent à l'effet de style : Le célèbre vers de Racine

Pour qui sont ces serpents qui sifflent sur vos têtes ?

dans lequel le phénomène d'assonance des [s] renvoie au sifflement des serpents.

L'effet de style est du domaine de l'implicite, et, à ce titre, il ressortit à un ou plusieurs mécanismes linguistiques décrits dans les paragraphes plus haut.

Le courant énonciatif : deixis et anaphore

Introduction

Le courant énonciatif est d'inspiration grammairienne ; il est né parmi les « marginaux » du structuralisme européen, qui vont de Bally à Culioli en passant par Benveniste, Guillaume et Pottier. Le courant énonciatif grammatical s'intéresse aux termes de la langue qui renvoient à l'acte d'énonciation lui-même : il recherche, en somme, les traces de l'inscription, dans le système de la langue, de ses conditions d'utilisation. Au nombre des catégories de ces traces sont les *indiciels*.

1. La référence

La langue nomme, désigne des objets, des qualités, des événements, etc. du monde extérieur, extérieur à la langue, donc extralinguistique. Un objet du monde extralinguistique est appelé **réfèrent**. Le **sens** d'un mot est différent du réfèrent auquel il renvoie. Le sens est une représentation que l'énonciateur se fait de l'objet du monde extralinguistique ; cette représentation peut varier en fonction de l'énonciateur ou en fonction des situations. Pour vous, étudiants, votre professeur (un objet du monde extralinguistique, donc un réfèrent) est un enseignant ; mais dans l'établissement que fréquente sa fille, le même professeur est vu comme parent d'élève : 'enseignant' et 'parent d'élève' sont des sens qui renvoient tous au même réfèrent.

De quelle manière le mot qui est, *grosso modo*, une forme et un sens, renvoie-t-il au réfèrent ? Le renvoi au réfèrent est-il direct ou indirect ? Dans le dialogue qui suit :

l'étudiant : - *M. Yéo, à mon avis, vous êtes un bon pédagogue, mais ...*

l'enseignant : - *Mais ... quoi, Kouakou ? Que je suis sévère en notes, n'est-ce pas ? Je connais la chanson.*

les noms *Yéo* et *Kouakou* renvoient directement aux interlocuteurs respectifs ; ainsi que *je*. Mais on remarquera qu'à la différence des noms patronymiques, *je* ne renvoie qu'à l'individu qui est en train de dire *je*. Dans cet autre énoncé :

Kouakou en voulait plutôt à la rapidité du cours. Il reprit la parole pour préciser sa pensée

il de 'il reprit' renvoie autant que *Kouakou* à l'étudiant *Kouakou* mais de manière indirecte, puisque sans *Kouakou*, on ne saurait à quoi se rapporte *il*.

La référence directe, celle de *Kouakou* ou de *je*, s'opère en dehors du discours, du texte ; elle est de type extradiscursive ou exophorique ; la référence indirecte, celle de *il*, fonctionne à l'intérieur du discours, elle est intradiscursive ou contextuelle ou encore endophorique. L'identification exophorique du réfèrent a lieu soit grâce aux connaissances inhérentes au mot, c'est le cas du nom propre : *Kouakou* est connu d'avance par tous les partenaires de l'interlocution, soit grâce à la situation d'énonciation, c'est le cas de *je* et de bien d'autres embrayeurs. L'identification endophorique du réfèrent a lieu à l'intérieur du discours, en deux temps : le signe 2 renvoie à un autre signe 1 du texte qui, lui, réfère à l'objet du monde extralinguistique ; quand le signe 2 est à droite dans le texte comme c'est le cas de *il* par rapport à *Kouakou*, on parle d'anaphore, s'il est à gauche, on parle de cataphore. Dans l'énoncé qui suit :

Il est né, le divin enfant

le signe *il* signe 2 est à gauche *le divin enfant* signe 1.

2. La deixis

Deixis vient d'un mot grec qui signifie 'montrer'. Il est de même racine que le latin *digit* qui veut dire 'doigt'. Un déictique est donc un mot qui 'montre' son référent. La deixis fonctionne toujours à partir d'un pont de repère qui est la situation d'énonciation et, plus ou moins directement, l'énonciateur. Le marqueur de deixis est appelé déictique ; il permet d'identifier un référent par rapport à la situation d'énonciation. On distingue les déictiques directs et les déictiques indirects.

2.1. Les déictiques directs

Leur seule énonciation permet de trouver leur référent, à condition bien sûr que le récepteur du message connaisse tous les éléments de la situation d'énonciation. Ce sont les déictiques qui renvoient soit à la personne qui énonce (*je*), soit au lieu de l'énonciation (*ici*), soit au moment de l'énonciation (*maintenant, aujourd'hui, en ce moment, cette année, etc.*). C'est également les déictiques qui sont en relation non équivoque avec *je ici maintenant* : c'est le cas de *tu*, personne à qui s'adresse l'énonciateur de *tu* ; c'est le cas de *demain*, jour qui suit le jour où a été énoncé *demain*, de *hier*, jour qui précède le jour où de l'énonciation de *hier* ; c'est le cas de *papa*, père de l'énonciateur de *papa*.

	autonomes	relationnels
deixis personnelle	: <i>je</i>	← <i>tu, maman, etc.</i>
deixis spatiale	: <i>ici</i>	← <i>là-bas, ailleurs, venir, etc.</i>
deixis temporelle	: <i>maintenant</i>	← <i>hier, demain, l'an prochain, etc.</i>

2.2. Les déictiques indirects

Il s'agit des déictiques dont la simple énonciation ne permet pas d'identifier le référent. Quand un patient en consultation dit *j'ai mal là*, *là* ne suffit pas à désigner l'endroit du corps qui souffre ; il faut en plus une mimique d'ostension (la direction du doigt, du regard, etc.) pour que le médecin sache s'il s'agit d'un mal de tête, de ventre ou de jambe. Les déictiques indirects sont, pour l'essentiel, les démonstratifs, déterminants ou pronoms.

Mais la deixis indirecte ne se limite pas à la monstration. Si, au cours d'un repas je dis : *Il est délicieux cet atikèkè. Qui en est le fournisseur ?*, je n'aurai pas besoin de montrer du doigt mon plat. Il s'agit ici d'une surdétermination ou fléchage. Il s'agit aussi de déictique par fléchage avec l'article *le* dans *Fais rentrer le chien !*, 'le chien' étant l'objet unique repéré par rapport à la situation d'énonciation.

3. L'anaphore

Tandis que la deixis fonctionne par rapport à la situation d'énonciation, l'anaphore, elle, fonctionne par rapport à l'énoncé. L'anaphorique renvoie au référent en passant par un autre terme de l'énoncé. L'anaphore peut être pronominale, nominale ou adverbiale.

3.1. L'anaphore pronominale

C'est la reprise par

- un pronom 'personnel' (de 3^e personne), comme *elle* dans **Fanta** gêne la circulation ; elle ignore totalement le code de la route ;
- par un relatif, comme *qui* dans *Soro gronde* **Fanta** qui a failli se faire ramasser par un chauffard ;
- un démonstratif, comme *celui-ci* dans *Fanta s'échappe des mains de Soro*, celui-ci se met à la poursuite de l'imprudente gamine ;
- un indéfini, comme certains dans **Les étudiants** réclament la baisse des frais d'inscription à l'université ; certains vont même jusqu'à exiger leur suppression ;
- un numéral, comme *une* dans *Parmi les filles que tu vois là-bas, il y en a* une qui porte mon blouson.

3.2. L'anaphore nominale

C'est la reprise, une deuxième fois du même nom ; c'est le cas de la femme dans : **Une femme**, vêtue de noir des pieds à la tête, sortit de la mosquée à 6h. La femme fut immédiatement suivie d'une petite fille qui criait *maman !* ou, le plus souvent, la reprise par des noms différents, comme dans **Une femme**, vêtue de noir des pieds à la tête, sortit de la mosquée à 6h. *Marchant d'un pas alerte, la frêle créature* donnait l'impression de danser sous sa robe de soie.

3.3. L'anaphore adverbiale

Les adverbes *là* et *là-bas* qui sont souvent des déictiques peuvent fonctionner comme des anaphoriques autant que les adverbes *alors* et *ainsi* :

- *là* : *La femme vêtue de soie noire entra dans* **une cour commune** et là elle trouva ce qu'elle était venue chercher, sa rivale ;
- *là-bas* : *La rivale, une jeune femme à la poitrine généreuse, était arrivée de son village il y a une semaine. Là-bas, elle a fait la connaissance de Sidik, le mari de Sirine ;*
- *alors* : **Dès que la rivale est sortie de sa chambre**, *Sirine se mit* alors à crier à la voleuse de mari ;

3.4. L'anaphore par une séquence pronom-verbe

Il était difficile de **battre l'équipe de France**. *Mais les Sénégalais ont pu* le faire

3.5. L'anaphore par une séquence verbe-adverbe

Au village, un élève peut **parcourir 4 km pour se rendre à l'école**. *L'élève citadin ne peut pas* en faire autant.

Conclusion

La détermination par la deixis ou par l'anaphore relève de la construction de la référence. Le référent, c'est l'objet concret ou abstrait, réel ou imaginaire, du monde extralinguistique. Il est différent du sens du mot ; le sens du mot, c'est la perception que nous avons du référent. Le mot ne peut renvoyer au référent que dans le cadre de l'énonciation. Il peut renvoyer au référent en prenant pour repère la situation d'énonciation, plus particulièrement, de l'énonciateur ; on parle alors de détermination exophorique ou extradiscursive ; c'est dans ce cadre que se situe la deixis. Le mot peut renvoyer au référent en prenant pour repère

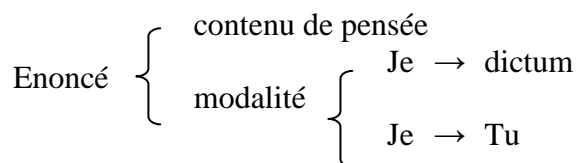
l'énoncé ; il renvoie à un autre mot du texte qui, à son tour, renvoie au référent ; on parle alors de détermination anaphorique.

Le courant énonciatif : les modalités

Le courant énonciatif est d'inspiration grammairienne ; il est né parmi les « marginaux » du structuralisme européen, qui vont de Bally à Culioli en passant par Benveniste, Guillaume et Pottier. Le courant énonciatif grammatical s'intéresse aux termes de la langue qui renvoient à l'acte d'énonciation lui-même : il recherche, en somme, les traces de l'inscription, dans le système de la langue, de ses conditions d'utilisation. Au nombre des catégories de ces traces sont les *modalités*.

Les modalités ont toujours constitué une question des plus délicates de la réflexion sur le langage. La plupart des linguistes qui les abordent en donnent prudemment une définition provisoire. Mais tout le monde est d'accord sur le fait suivant : parler c'est prendre position sur un contenu de pensée⁶ et c'est grâce à la modalité que cette prise de position s'inscrit dans l'énoncé. Un contenu de pensée tel que < le fait de pleuvoir > devient soit *il pleut* grâce à la modalité assertive positive, soit *je crois qu'il pleut* grâce à la modalité épistémique, etc.

En tant que prise de position de l'énonciateur, la modalité institue *Je* comme son maître. *Je* propose un contenu de pensée comme une vérité dont il se porte garant, une hypothèse qu'il envisage, une question qu'il soumet à *Tu*. Il peut se faire que le contenu ne soit pas une information vraie ou fausse, mais conduite à l'expression d'un ordre, d'un devoir, d'un souhait adressé à *Tu*. Ainsi donc, la modalité met *Je* en relation soit avec le contenu de son « dit », soit avec *Tu*, le co-énonciateur, ou plus exactement, l'une et l'autre de ces données à la fois, car la modalité privilégie l'une sans que l'autre soit totalement absente.



Quelles sont donc ces modalités ?

1. Les modalités selon les logiciens

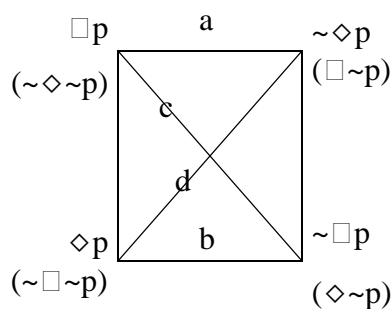
Le concept de *modalité* appartient aux linguistes et aux logiciens, mais ce sont d'abord les logiciens qui l'ont élaboré et qui l'utilisent encore aujourd'hui comme un de leurs concepts fondamentaux. Les logiciens représentent les modalités par des *opérateurs logiques* tels que \square (« il est nécessaire ») ou \diamond (« il est possible »). Ces opérateurs logiques sont considérés comme univoques, dotés d'un sens et d'un seul. C'est la condition pour parvenir, dans le *calcul modal*, à une rigueur égale à celle des mathématiques et à des *thèses* irréfutables. A cette univocité s'oppose la polysémie qui caractérise les langues naturelles et qui fait que tous les mots qu'on utilise comme équivalents des opérateurs logiques ne peuvent être que des équivalents approximatifs.

1.1. Les modalités aléthiques

Pour les logiciens, les modalités premières sont celles qui concernent la *vérité* du contenu des propositions. On les appelle modalités *aléthiques* (d'un mot grec qui signifie « vérité »). Les deux *modes* principaux, dans le registre de la *vérité*, pouvant affecter une proposition *p* (le mode détermine la proposition comme l'adjectif détermine le substantif et comme l'adverbe

⁶ Selon les auteurs, on parle aussi de « dictum », « dit », « propos », « contenu propositionnel », etc.

détermine le verbe) sont le **nécessaire** (\square) et le **possible** (\diamond). C'est à partir de ces deux modes que, toujours dans le registre de la *vérité*, se définissent l'**impossible** ($\sim\diamond$), contraire du nécessaire ($\square\sim$), et le **contingent**, ce qui se trouve être mais pourrait ne pas être ($\diamond\sim$), c'est-à-dire n'est pas nécessairement ($\sim\square$). Le carré logique suivant configure les relations entre les quatre modes :



L'axe *a* est appelé l'axe des contraires; l'axe *b* est appelé l'axe des sub-contraires; les axes *c* et *d* sont appelés axes des contradictoires.

Les propositions *p* qui ne sont affectées d'aucun de ces quatre modes (*p* et $\sim p$), c'est-à-dire qui sont simplement vraies (*p*) ou fausses ($\sim p$), sont dites *assertoriques*. C'est pourquoi, pour les logiciens, l'**assertoricité** n'est pas une modalité.

1.2. Les modalités épistémiques

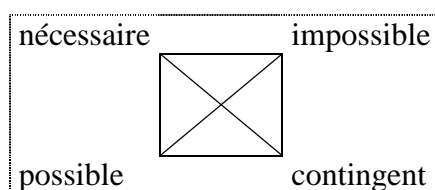
Dans les langues naturelles, l'expression d'une possibilité est en général dépendante des connaissances que possède le locuteur, ainsi que l'interlocuteur. L'énoncé *Il est possible que Boukari vienne* s'interprète ainsi : « Le locuteur n'en sait pas assez pour dire que Boukari viendra ou pour dire qu'il ne viendra pas ». Il y a une collusion évidente entre le registre de la *vérité* et celui de la connaissance. Cette collusion a amené les logiciens à étendre le concept de modalité aux déterminations qui relèvent du registre du *savoir*, d'où les modalités **épistémiques** (du mot grec qui signifie « connaissance »). Les modes des modalités épistémiques sont le **certain** et le **probable**.

1.3. Les modalités déontiques

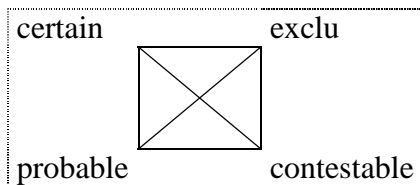
Pour sa part, l'expression de la nécessité du mode **le nécessaire** (exprimée par l'auxiliaire *falloir* ou par l'adverbe *nécessairement*) se confond souvent (surtout avec l'adjectif *nécessaire*) avec l'indication de ce qui faut *faire* ou *être* pour aboutir à un certain résultat ou pour respecter une certaine norme. Telles sont les valeurs que l'on perçoit dans *Il est nécessaire que Boukari vienne*. D'où l'extension du concept de modalité au registre du *devoir* pour donner les modalités **déontiques** (de l'expression grecque signifiant « ce qu'il faut » et leurs modes l'**obligatoire** et le **permis**).

1.4. Récapitulation

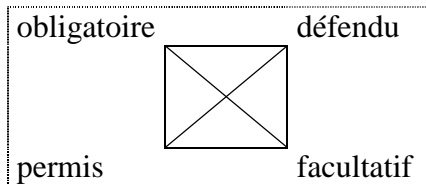
Les carrés logiques des trois types de modalités se présentent comme suit :



Modalités aléthiques



Modalités épistémiques



Modalités déontiques

Il existe des séries analogues à celles des trois modalités ci-dessus dans d'autres registres, ceux de la quantification notamment, ainsi qu'on le constatera ci-dessous :

nécessaire	tout	toujours	partout
impossible	aucun	jamais	nulle part
possible	quelque	quelquefois	quelque part

Puisque le quantificateur, l'adverbe de temps ou de lieu a vocation à modifier l'entier d'une proposition comme < Moussa est présent > ainsi qu'on voit dans *Moussa est toujours présent*, *Moussa est quelque fois présent* ou la proposition < Moussa n'est pas présent > dans *Moussa n'est jamais présent*, il est possible, dans une conception extensive des modalités, de faire place à des modalités « quantitatives », « temporelles » et « spatiales ».

De par leur référence à une norme, les modalités déontiques, elles aussi, offrent des possibilités d'élargissement. Toute expression impliquant une référence à une norme ou à un quelconque critère social, individuel, éthique ou esthétique pourra revendiquer l'intégration aux modalités. Les adverbes comme *rapidement*, les adjectifs comme *délicieux*, les verbes comme *apprécier* ou des locutions comme *grâce à* sont à rattacher à des « modalités évaluatives », au sens large. Les modalités *appréciatives* (ou *axiologiques*) constituent une sous-classe de ces modalités évaluatives.

2. Les modalités selon Antoine Culioli

Le point de vue d'A. Culioli est donné dans "Transcription du Séminaire de DEA (1983-84)", Paris VII, D.R.L. et Poitiers. Il est repris par J. Bouscaren/Chuquet, Groussier/Rivière.

Pour A. Culioli la modalité sert à indiquer le point de vue de l'énonciateur sur le contenu de ce qu'il dit et sa position par rapport au co-énonciateur. L'énonciateur peut proposer un contenu de pensée comme une vérité, comme une hypothèse ou comme une question qu'il soumet. Il peut aussi exprimer une obligation, un ordre, un souhait, un désir adressé à celui qui l'écoute.

La modalité opère toujours sur deux plans :

- la relation de l'énonciateur au contenu de ce qu'il dit : il s'agit de la relation entre l'énonciateur et l'ensemble de sa relation prédicative. L'énonciateur évalue les chances de réalisation de l'événement, de validation de la relation prédicative;
- la relation de l'énonciateur au co-énonciateur : il s'agit de la relation inter-sujets.

A. Culioli distingue quatre types de modalités :

2.1. Modalité de type 1 : modalité de l'assertion

L'énonciateur définit son contenu de pensée (représenté par la relation prédicative) comme **validé**, c'est-à-dire soit vrai ou *ce qui est le cas*, soit faux ou *ce qui n'est pas le cas*. S'il valide ce contenu, il utilisera l'assertion, affirmative (*ce qui est le cas*) ou négative (*ce qui n'est pas le cas*). S'il croit que le contenu de ce qu'il dit peut être validé, mais que pour sa part il n'est pas en mesure d'effectuer cette validation, il utilisera l'interrogation. En cela, l'interrogation est un refus d'assertion : on demande à l'autre de prendre en charge l'énoncé.

2.2. Modalité de type 2 : modalité de l'événement

Comme dans la modalité de type 1, l'énonciateur est en relation avec le contenu de son dit. Nous sommes donc toujours dans la problématique du vrai et du faux. Mais ici, il y a absence de certitude quant à la validation de la relation prédicative. L'énonciateur ne choisit pas entre validé/non validé, mais évalue les chances de validation de la relation prédicative. Cette évaluation est essentiellement quantitative et prend l'un ou l'autre des modes du carré logique des modalités épistémiques. C'est pourquoi, cette modalité est appelée souvent modalité épistémique ou de l'événement.

2.3. Modalité de type 3 : **modalité appréciative**

Ici, on est toujours dans la relation de l'énonciateur au contenu de son dit; mais il n'est plus question de valider la relation prédicative; on sort de la problématique du vrai et du faux. Il s'agit de porter une appréciation sur le caractère bon, mauvais, normal, anormal, heureux, malheureux, beau, laid, etc. du contenu de la relation prédicative. C'est une modalité de type essentiellement qualitative.

2.4. Modalité de type 4 : modalité du sujet

Elle concerne le sujet dans son rapport au prédicat à l'intérieur de la relation prédicative; elle peut aussi établir une relation entre deux sujets. Ici, la relation prédicative n'est pas à considérer dans une problématique de la vérité : la validation de cette relation passe par les propriétés, la volonté du sujet de l'énoncé, ou encore la volonté, la pression, la demande que l'énonciateur fait peser sur le sujet de l'énoncé : on trouvera ici les valeurs déontiques (ordre, permission, souhait, possibilité, etc.)

3. Traces morphologiques de la modalité

La modalité s'exprime à l'aide d'adverbes (*certainement*), d'adjectifs (*important*), d'auxiliaires modaux (*pouvoir*, *devoir*) ou de morphèmes verbaux (*ne ... pas*). Dans nombre de langues africaines, le même morphème peut indiquer à la fois une modalité et un aspect ; on parle alors d'aspecto-modal. Un morphème peut représenter deux modalités différentes. Examinons, à ce sujet, deux modaux tem⁷, l'accompli-négatif (*ta*) et l'hypothético-déontique (*qa*) dans la relation prédicative suivante :

< *ba* *dj* *mutv* >
ils/elles (humain) manger tô

ta : ba ta dj mutv ? => *bede dj mutv?*
ils ACC + Nég manger tô Nég Ils n'ont pas mangé du tô

⁷ Langue Gur parlée au Togo et au Bénin.

ɖa : ba ɖa ʉ ɖi mutv => *beɖee ɖi mutv*
ils Hyp ACC manger tô
Ils auraient mangé du tô
Ils auraient dû manger du tô

La TOE d'A. Culioli : principales notions de base

La théorie des opérations énonciatives (TOE) vise à construire une **grammaire de l'énonciation**. La grammaire de l'énonciation est une grammaire qui consiste à présenter une langue comme un système qui fonctionne de façon cohérente et non comme une suite de règles détachées les unes des autres. Ce qui donne la cohérence à ce système, c'est le concept même d'**énonciation**. Dans la grammaire de l'énonciation, on travaille sur des énoncés, c'est-à-dire sur des suites verbales qui sont **prises en charge par un énonciateur** dans une situation d'énonciation. 'Énonciateur', 'énoncé', 'prise en charge par un énonciateur', etc., sont des concepts qu'il convient de définir afin de les manipuler d'une façon adéquate.

1. L'énoncé

Un **énoncé** est ce qui se dit ou s'écrit. Il est le produit d'un certain nombre de choix. Ces choix sont effectués par celui qui construit l'énoncé, en fonction de :

- lui-même
- la situation dans laquelle il se trouve (temps et lieu)
- celui à qui il s'adresse
- ce qu'il veut dire

Un énoncé n'est pas une phrase : *Bintou⁸ frappe sa sœur* est une phrase, parce qu'on imagine mal dans quel contexte un énoncé comme celui-ci pourrait être prononcé. On dirait, en effet, plutôt : *Regarde ! Bintou frappe sa sœur* ou *Hé ! Bintou frappe sa sœur !*. La phrase est utile pour distinguer une structure qui est grammaticale (*Bintou frappe sa sœur*) de celle qui ne l'est pas (*Bintou frappont sa sœur*) ou pour indiquer la position ou la fonction d'un constituant. C'est pourquoi la phrase n'existe que dans les livres, à titre d'illustration d'une structure grammaticale.

2. L'énonciateur (S₀)

2.1. Définitions

Quand Gueu⁹ parle ou écrit, il décide de ce qu'il veut dire en utilisant un certain nombre d'outils disponibles dans sa langue, le dan. Il joue le rôle de ce qu'on appelle l'**énonciateur**. C'est lui qui repère ce qu'il dit (ou écrit) par rapport à lui-même et à Droh auquel il s'adresse (et qui joue le rôle de **co-énonciateur**), ainsi que par rapport au moment où il parle.

Ce sujet-énonciateur est représenté par S₀ (lettre bouclée, dite "S zéro"; S pour sujet et zéro pour indiquer qu'on prend ce sujet comme origine des repérages).

2.2. Remarques

- Remarque 1 :

Il ne faut pas confondre le **sujet-énonciateur** (ou énonciateur tout court) avec le **locuteur**. Quand Gueu parle à Droh, il est à la fois locuteur et énonciateur. Si Gueu écrit un récit, le sujet-énonciateur du récit est un narrateur et non un locuteur, parce qu'il n'y a pas une situation de locution. Mais si Gueu écrit une pièce de théâtre où il met en scène deux personnages,

⁸ Prononcez [bĩtu] et non [bẽtu]

⁹ Prononcez [gʁ] et non [gø]

Fanta et Adjoua¹⁰ qui dialoguent, alors Fanta est à la fois sujet-énonciatrice et locutrice ; Adjoua, de son côté, est à la fois co-énonciatrice et co-locutrice, parce qu'il y a dans la pièce de théâtre une situation de locution.

- Remarque 2 :

Il ne faut pas confondre le **sujet-énonciateur** avec le **sujet d'un énoncé** (ou sujet syntaxique) qui, lui, est représenté par S, lettre droite. Dans *Tu chantais, eh bien danse maintenant!*, le sujet-énonciateur est celui qui est à l'origine de cet énoncé ; le sujet de l'énoncé (S "droit") est *Tu*.

Pour éviter de confondre sujet-énonciateur et sujet d'un énoncé, la TOE désigne souvent le sujet syntaxique par le terme de *complément de rang zéro* ou C₀. C₀ est l'élément qui se trouve (en français et dans les langues africaines) immédiatement à gauche du verbe. En français, le complément d'objet sera désigné par C₁, complément de rang 1, et les autres compléments par C₂, C₃, etc.

3. Le moment de l'énonciation

Le **moment de l'énonciation** est le moment où l'énonciateur s'exprime. Ce moment est appelé T₀ (T bouclé zéro), zéro signifiant qu'on prend ce moment pour origine¹¹. On prendra soin de ne pas confondre le moment de l'énonciation T₀ ou T₀ avec le moment dont il est question dans l'énoncé qui est T.

4. La situation d'énonciation

L'ensemble composé du sujet de l'énonciation S₀ et du moment de l'énonciation T₀ est appelé la **situation d'énonciation** notée Sit₀ ou situation d'*origine*.

5. L'opération de repérage

Tout ce qui est dit, on le sait maintenant, est repéré par rapport à une situation d'énonciation. La situation d'énonciation Sit₀ étant faite du sujet-énonciateur (ou sujet de l'énonciation) S₀ et du moment de l'énonciation T₀, S₀ et T₀ seront les points de repère.

	S	S ₀ / S	Temps	T ₀ / T
(1) - <i>Tu rédiges ton devoir, Gueu ?</i>	tu	S ≠ S ₀	présent	T = T ₀
(2) - <i>Non, je l'ai fait hier.</i>	je	S = S ₀	passé	T ≠ T ₀

Dans (1), le sujet de l'énoncé (*tu*) est repéré, par **différenciation**, par rapport à S₀; dans (2), le sujet S (*je*) est repéré, par **identification**, par rapport à S₀. Du point de vue du repérage temporel, le moment de l'énoncé (*présent*) de (1) est repéré, par identification, par rapport au moment de l'énonciation T₀, tandis que le moment de l'énoncé (*passé composé*) de (2) est repéré, par différenciation, par rapport à T₀.

Quelle que soit la valeur du repérage (identification ou différenciation), il y a un lien entre la situation de l'énonciation (Sit₀) et la situation de l'énoncé (Sit). Mais l'énonciateur a la possibilité de signaler qu'il ne repère pas ce qu'il dit par rapport à Sit₀ qui est la sienne. Il

¹⁰ Prononcez [aʃwa]

¹¹ Le caractère bouclé d'une lettre indique l'état *origine* ; le chiffre zéro indique également cet état. Il y a donc redondance. C'est pourquoi l'on se passe parfois de la forme bouclée de la lettre au profit du chiffre zéro. On peut donc écrire S₀ pour S₀, T₀ pour T₀, etc.

effectue une rupture des liens entre Sit₀ et Sit. Par exemple, dans ce récit à la 3e pers. et au passé simple, *Ses parents lui proposèrent un fiancé parmi les jeunes gens du quartier, elle le rejeta; on lui proposa le champion du village, elle cracha à ses pieds; on aligna tous les jeunes champions des villages voisins, Fanta n'en trouva aucun à son goût*¹², il y a coupure de repérage entre S et S₀ à cause de la 3e pers. et entre T et T₀ à cause du passé simple. On représente cette rupture par l'écriture suivante : S ω S₀ et T ω T₀.

	S	S ₀ / S	T	T ₀ / T
(1) - <i>Tu rédiges ton devoir, Gueu ?</i>	tu	S ≠ S ₀	présent	T = T ₀
(2) - <i>Non, je l'ai fait hier.</i>	je	S = S ₀	passé	T ≠ T ₀
(3) <i>Fanta n'en trouva aucun à son goût</i>	3e	S ω S ₀	p.simple	T ω T ₀

Chaque opération¹³ de repérage se manifeste par un **marqueur** (marqueur de temps, d'aspect, de modalité, de détermination nominale). Un marqueur est la **trace d'une opération fondamentale**. Étudier un marqueur, c'est donc chercher à savoir quelle opération a eu lieu, ce qui permet de comprendre le **point de vue de l'énonciateur**.

6. Le point de vue

L'expression d'un point de vue de l'énonciateur par rapport à ce qu'il dit ou par rapport au co-énonciateur se manifeste de plusieurs manières :

- l'énonciateur commente ce qu'il voit en utilisant un aspect : *Patrick Hervé est en train de rêver*, aspect cursif ;
- il peut dire qu'il est pratiquement sûr de ce qu'il dit, en utilisant un modal : *Patrick Hervé rêve probablement*, modalité épistémique ;
- il peut établir un lien entre ce qui a eu lieu à un moment antérieur et le moment de l'énonciation : *Patrick Hervé n'a fait que rêver pendant le cours*, temps passé ;
- il peut indiquer qu'il n'exprime aucun point de vue : *Patrick Hervé rêva tout le temps que dura le cours*, 3e pers. et passé simple.

7. La prise en charge par l'énonciateur

L'énonciateur se sert des marqueurs grammaticaux pour exprimer comment il se situe :

- par rapport à ce qu'il dit, c'est-à-dire son **point de vue** : *Il pleut actuellement à Adjamé* (mon point de vue est que 'il est en train de pleuvoir à Adjamé') ;
- et par rapport à celui à qui il s'adresse (c'est ce qu'on appelle des relations entre les sujets, sujet S₀ et sujet S, ou **relations inter-sujets**) : *Lève-toi et marche !* (S₀ (Jésus) et S (Lazare) sont liés par un ordre donné et à exécuter).

L'ensemble des opérations que l'énonciateur effectue pour aboutir à ces marqueurs grammaticaux s'appelle la **prise en charge par un énonciateur** ou "**assertion**".

L'assertion est une modalité (type 1). Comme telle, elle désigne l'opération de prise en charge d'un énoncé par un énonciateur, mais aussi le résultat de cette opération, c'est-à-dire

¹² Traduction libre d'un passage d'un conte africain.

¹³ On parle d'opération parce qu'il y a calcul. On calcule la valeur de repérage soit par rapport au sujet-énonciateur, soit par rapport au moment de l'énonciation.

tout énoncé affirmatif ou négatif. L'interrogation est un refus d'assertion : on demande à l'autre de prendre en charge l'énoncé.

8. Notion et concept

Dans son acception ordinaire, "concept" est une représentation mentale générale et abstraite d'un objet. La raison de cette abstraction est dans la volonté de désigner par un même terme plusieurs objets ayant des propriétés communes. De fait, ce sont ces propriétés communes que représente le concept. Ainsi les objets « le chat de Marie », « le chien de Yao » et « la vache de Bintou » ont des propriétés communes désignées par le concept "animal". « Le chat de Marie » ou « la vache de Bintou » sont des morceaux de la réalité extralinguistique et, en tant qu'extraction de cette réalité, ils correspondent à des notions. Mais "animal" qui englobe cet ensemble de morceaux de réalité est un concept.

Dans la TOE, on réserve le terme *concept* à un ensemble de propriétés définissant une catégorie : une catégorie de mots, une catégorie de marqueurs, une catégorie de phénomènes, une catégorie de fonctions ou une catégorie d'opérations. Les modalités, par ex., constituent une catégorie, ainsi que les déictiques. Le terme de *concept* est ici un terme spécifique au langage de la TOE, à la métalangue de la TOE; il a donc une valeur métalinguistique dans la TOE.

Dans la TOE, le terme *procès*, par ex., est un concept qui représente tout événement dénoté par un verbe. Les verbes « manger », « marcher », « dormir » renvoient chacun à une notion qui est un événement. Ces notions, ces événements sont différents les uns des autres ; toutefois ils ont la propriété commune de ne pas être des objets physiques comme « le chat de Marie » ou « le chien de Yao », mais d'être des actions, des événements. C'est pourquoi ils sont désignés chacun par le concept de *procès*.

La TOE d'A. Culioli : Notion et domaine notionnel

La construction de l'énoncé¹⁴ s'analyse en quatre étapes : construction du domaine notionnel, construction de la lexis, construction de la relation prédicative et, enfin, construction de l'énoncé.

1. La notion

Pour prendre place dans l'énoncé, le mot doit se présenter "habillé". Quand on s'adresse à un interlocuteur, on dit *Mon mouton* (ou *un mouton* ou *le mouton*) *est en train de brouter de l'herbe dans le jardin* et jamais *mouton est en train de brouter de l'herbe dans le jardin*. *Mouton* tout court représente une notion; c'est le mot "nu" tel qu'il figure dans le dictionnaire. Une notion désigne un ensemble de propriétés physico-culturelles¹⁵. Elle appartient au niveau des représentations mentales, donc au domaine du cognitif, un domaine extralinguistique.

Si l'on prend le mot *mouton*, tout le monde se représente un mouton, mouton nain de la forêt pour les uns, mouton géant du Sahel pour d'autres, mouton laineux des zones tempérées, etc. Il y a des propriétés communes à toutes ces bêtes ("ça a quatre pattes", "ça bêle", "c'est domestique", etc.) qui font que chacune d'elles est représentative de la **notion** de *mouton*.

Si l'on prend le mot *jouer*, les uns se représentent des gens qui jouent au ballon, d'autres des gens qui jouent aux cartes, d'autres encore des acteurs qui jouent une pièce de théâtre. Le mot *jouer* a des propriétés communes à toutes ces représentations mentales (quelque chose qui est "jeu"), propriétés préexistant à la différenciation du verbe *jouer* et du nom *jeu*, c'est-à-dire antérieures à l'assignation à *jouer* d'une catégorie grammaticale :

notion de *jeu/jouer* $\left\{ \begin{array}{l} \textit{jouer} \text{ (verbe)} \\ \textit{jeu} \text{ (nom)} \end{array} \right.$

En tant que système complexe de représentation structurant des propriétés physico-culturelles d'ordre cognitif, la notion peut être simple ou complexe. Elle est dite simple quand elle est définissable, la plupart du temps, comme « ce que signifie un mot », par ex. *mouton* qui renvoie à "bête à sabots fourchus qui bêle" ou *jouer* qui renvoie à la notion de procès de "jouer". La notion est dite complexe quand elle est constituée par la combinaison de plusieurs notions simples, par ex. <*mouton*, *brouter*, *herbe*> qui résulte de la combinaison des notions simples *mouton*, *brouter* et *herbe*.

Ainsi qu'on le voit, une notion n'est pas **donnée** une fois pour toutes; elle est **construite**, organisée par des énonciateurs à partir d'un ensemble de propriétés physico-culturelles, résultat d'un filtrage et d'une restructuration de l'univers extralinguistique. Par ailleurs, la notion représente le dénominateur commun des propriétés des éléments de la classe qu'elle représente. Cette propriété commune pour *mouton*, c'est *être-mouton*.

¹⁴ A distinguer de la phrase qui sert uniquement à vérifier la grammaticalité d'une construction (bien ou mal formée); alors que l'énoncé est toujours repéré par rapport à une situation d'énonciation (Sit₀).

¹⁵ Ce sont les propriétés du référent, réalité extralinguistique. Un référent n'est jamais accessible directement. Au plan cognitif, nous ne pouvons que formuler une « représentation » de lui, avec l'empreinte de notre culture, d'où le caractère à la fois objectif et subjectif, à la fois physique et culturel.

2. Le domaine notionnel

La notion *mouton* ne peut fonctionner comme représentation que parce qu'il y a un consensus des locuteurs, d'une part quant à ce qu'il est légitime d'appeler *mouton*, d'autre part quant à ce qu'il est impossible d'appeler *mouton* sans rencontrer l'incompréhension. Entre les deux, il y a la zone, variable selon les locuteurs, de ce que l'on pourrait à la rigueur appeler mouton, ce qui n'est pas tout à fait mouton, la zone de ce qui n'est pas vraiment mouton. Construire un **domaine notionnel** autour d'une notion c'est délimiter les trois zones : un **intérieur** qui correspond à *ce qui est mouton*, un **extérieur** qui correspond à *ce qui n'est pas mouton* et une **frontière** qui correspond à *ce qui n'est pas tout à fait mouton* mais qui *n'est pas tout à fait non-mouton*. Voici un exemple de dialogue, illustrant comment on 'joue' sur le domaine notionnel : ici, **intérieur** = être-mouton, **extérieur** = être-veau, **frontière** = pas vraiment mouton, pas vraiment veau.

- *Fanta, t'as vu le mouton de Tabaski d'Abou ?*
- *Tu parles d'un mouton, c'est plutôt un veau, oui!*
- *Oh! n'exagère pas, la go! Un veau n'a pas de cornes.*
- *Un bélier ne pèse pas 150 kg non plus, Yao!*

La notion appartient au domaine cognitif, domaine des représentations mentales ; elle est, de ce fait, non utilisable directement au plan linguistique. Avant de l'introduire dans un énoncé, on délimite la notion en construisant le domaine notionnel, c'est-à-dire son domaine d'occurrences. Délimiter la notion en occurrences se fait soit de façon essentiellement quantitative, soit de façon essentiellement qualitative.

- De façon quantitative en situant dans l'espace et le temps l'occurrence de ce que l'on construit : *il y a un mouton dans le parc* (occurrence quantitative de *mouton*); *le mouton d'Abou s'est détaché du troupeau* (une occurrence de l'action de "se détacher" : un détachement a eu lieu).
- De façon qualitative, en comparant les occurrences à une valeur "type" ; on identifie ou on différencie l'occurrence qualitativement à cette valeur type :
 - o identification : *la femme est l'avenir de l'homme* (*femme* renvoie à la notion ; <femme> = <avenir de l'homme>);
 - o différenciation : *les oiseaux chantent tandis que les chiens aboient* (ici, renvoi à la notion de *chanter*, <chanter> # <aboyer>).

Dans le dialogue sur le mouton de la Tabaski, les interlocuteurs essaient d'établir ce qui est "mouton", "vraiment mouton" et qu'on appelle le **type** ; le type s'oppose ici à ce qui n'est pas mouton. Le type a des propriétés stables; il se définit en tout ou rien. C'est ou ce n'est pas. Le type a la propriété d'exister, c'est-à-dire d'être posé **quantitativement**, en étant repéré dans l'espace et le temps.

Maintenant, si on considère l'intérieur du domaine notionnel de mouton et qu'on dise *il y a mouton et mouton*, on ne parle plus de type, mais d'un gradient qu'on appelle **l'attracteur**. Quand la publicité dit *Il y a goût dans goût* pour évoquer des degrés de "sucré", elle joue sur l'attracteur. Celui-ci n'est pas défini dans l'espace et dans le temps; c'est une représentation imaginaire construite par l'énonciateur pour travailler en plus ou moins sur l'intérieur du domaine notionnel. L'attracteur n'est pas un point stable, c'est un gradient qui fonctionne **qualitativement**.

La TOE d'A. Culioli : Lexis et relation prédicative

La théorie d'Antoine Culioli est une théorie des opérations énonciatives. Elle a donc pour objet d'expliquer autant l'énoncé que la façon dont il se produit par l'énonciateur. Or parler c'est :

- établir un contenu de pensée indéterminé (stade de la **lexis**) ;
- hiérarchiser ce contenu de pensée en indiquant l'élément autour duquel va s'organiser l'énoncé (stade de la **relation prédicative**) ;
- situer enfin le contenu de pensée hiérarchisé par rapport :
 - a) à la situation d'énonciation
 - b) à la pensée qu'on prête à celui auquel on s'adresse (stade de l'**énoncé**)

Lexis, relation prédicative et énoncé (= relation énonciative) sont autant d'opérations qu'il convient d'examiner en détail.

1. La lexis

La lexis est la conjonction d'une forme et d'un contenu. La forme est appelée *schéma de lexis*. C'est un triplet de places vides $\langle \xi_0, \xi_1, \pi \rangle$. La place vide π est instanciée par une notion de relateur, lequel relateur est chargé de mettre en relation les notions d'arguments instanciant les places vides ξ_0 et ξ_1 .

Le relateur π peut être un relateur dans un syntagme de détermination, par ex. *de* dans *l'ananas de Kambiré*; il peut être un prédicat d'un énoncé simple, par ex. *mange* dans *Kambiré mange un ananas*. La notion d'argument ξ peut être de type nominal, par ex. *Kambiré* et *ananas* dans la lexis $\langle \text{Kambiré}, \text{ananas}, \text{manger} \rangle$ ou de type propositionnel, par ex. $\langle \text{ananas-être-sucré} \rangle$ dans la lexis $\langle \text{Kambiré}, \langle \text{ananas-être-sucré} \rangle, \text{manger} \rangle$ qui donnerait un énoncé tel que *Kambiré mange un ananas sucré*; type propositionnel également avec $\langle \text{Kambiré danser} \rangle$ dans la lexis $\langle \text{Kambiré}, \text{aimer}, \langle \text{Kambiré danser} \rangle \rangle$ qui donnerait un énoncé tel que *Kambiré aime danser*. Récapitulons dans le tableau suivant :

énoncé	lexis	ξ_0 ξ_1	π
<i>l'ananas de Kambiré</i>	$\langle \text{K.}, \text{son}, \text{ananas} \rangle$	K. ananas	son
<i>K. mange un ananas</i>	$\langle \text{K.}, \text{ananas}, \text{manger} \rangle$	K. ananas	manger
<i>K. mange un ananas sucré</i>	$\langle \text{K.}, \langle \text{ananas-être-sucré} \rangle, \text{manger} \rangle$	K. $\langle \text{ananas-être-sucré} \rangle$	manger
<i>K. aime danser</i>	$\langle \text{K.}, \langle \text{K.-danser} \rangle, \text{aimer} \rangle$	K. $\langle \text{K.-danser} \rangle$	aimer

Les places des arguments sont ordonnées. Elles sont définies comme ξ_0 et ξ_1 . Ainsi, la lexis de *Prosper regarda Cécile* est du type $\langle \text{Prosper}, \text{regarder}, \text{Cécile} \rangle$, c-à-d $\langle \xi_0, \pi, \xi_1 \rangle$. Des deux arguments nominaux, *Prosper* est ξ_0 ; *Cécile* est ξ_1 . *Prosper* (ξ_0) est appelée **source** et *Cécile* (ξ_1) **but**.

Lorsque π est un prédicat et qu'il renvoie à un verbe intransitif, c'est-à-dire un verbe à un seul actant, on a moins de deux arguments à instancier. On conservera néanmoins les deux places, et l'on aura une relation réflexive, c'est-à-dire deux places distinctes mais identifiables l'une à l'autre, ou une **relation en boucle** c'est-à-dire deux places qui coïncident.

La lexis est le dénominateur commun à une classe paraphrastique d'énoncés. De la lexis <loubarde, taillader, étudiant>, on peut avoir :

- *Un loubard a tailladé un étudiant ;*
- *Des loubards ont tailladé des étudiants ;*
- *Un étudiant a été tailladé par des loubards ;*
- etc.

Tous ces énoncés renvoient à la même lexis. Ce qui les distingue, ce sont les opérations qui font passer de la lexis à la relation prédicative puis à l'énoncé. La lexis est désignée par le symbole λ (lambda) : $\lambda = \langle \xi_0, \pi, \xi_1 \rangle$.

2. La relation prédicative

Une seule opération transforme la lexis en relation prédicative : c'est le choix du terme autour duquel l'énoncé définitif va être organisé par l'énonciateur. Ce terme est appelé **terme de départ**. Cette opération de ré-agencement de la lexis permet de définir deux ensembles : d'une part le terme de départ qui est, de fait, le terme thématique, le terme topique, d'autre part les deux termes restant qui constituent le commentaire sur le topique. Chacun des termes de la lexis ξ_0 , ξ_1 et π peut servir de terme de départ.

- le terme de départ est ξ_0 : on aboutit à des énoncés du type « commentaire sur la source » tels que *Un loubard a tailladé un étudiant*.
- le terme de départ est ξ_1 : on aboutit à des énoncés du type « commentaire sur le but » tels que *Un étudiant a été tailladé par un loubard*.
- le terme de départ est le prédicat π : on aboutit à des énoncés du type « constat d'événement » tels que *Un étudiant fut blessé*.

On remarquera que :

- la relation prédicative est constituée de deux ensembles : le terme de départ et le reste;
- le terme de départ est la partie **topique** ou **thème** tandis que le reste est le **commentaire** ou **propos** : topique/commentaire ou thème/propos ;
- lorsque le terme de départ est la source, on obtient un énoncé à la **diathèse** (voix) active (*Un loubard a tailladé un étudiant*), mais si le terme de départ est le but, on obtient un énoncé à la diathèse passive (*Un étudiant a été tailladé par un loubard*). C'est donc au niveau de la relation prédicative que se détermine la diathèse.

Ainsi qu'on le voit, les termes de la lexis sont ordonnés certes, mais cet ordre n'indique pas sur quel élément l'énonciateur choisit de construire son énoncé. Ainsi les énoncés *Un loubard a tailladé un étudiant* et *un étudiant a été tailladé par un loubard* ont la même lexis (<loubard (ξ_0), étudiant (ξ_1), taillader (π)>) dont le terme *loubard* (le tailladeur) est source et le terme *étudiant* (le tailladé) est but. L'ordre de la lexis est le même pour les deux énoncés. Mais cet ordre ne suffit pas à trancher l'alternative actif/passif. Pour trancher l'alternative, il faut encore qu'un élément de la lexis soit privilégié (ou *loubard* ou *étudiant*). Cette opération a lieu au niveau de la relation prédicative. Elle consiste à définir le terme de départ. C'est ce qui donne l'**orientation** de la relation prédicative.

La TOE d'A. Culioli : La phase finale de la construction de l'énoncé

La construction de la lexis a exigé d'une part un schéma de lexis à trois places vides : l'une instanciable par le relateur (π) et les deux autres instanciables par les arguments (ξ) mis en relation, d'autre part la hiérarchisation des places d'argument : ξ étant source et ξ_1 but. La construction de la relation prédicative a consisté à choisir l'argument autour duquel s'organise l'énoncé, c'est-à-dire le topique, celui sur lequel un commentaire va être posé. La relation prédicative est l'avant-dernière étape avant la construction de l'énoncé final.

1. La validation de la relation prédicative

Pour que l'énoncé existe, il faut que la relation prédicative soit **validée** ou **non-validée** par l'énonciateur. Quand on pose une relation prédicative, on peut la poser comme étant soit validée, soit non-validée, soit validable.

1. 1. Une relation prédicative validée pour n'importe quel repère

Dans l'énoncé *Daly a effacé le tableau* la relation prédicative <Daly - effacer tableau> est posée comme **validée pour n'importe quel repère**. Cela signifie que <Daly - effacer tableau> *est le cas*. On ne peut rien dire d'autre que "est le cas", sans aucune autre notion supplémentaire. On ne peut pas dire que <Daly - effacer tableau> *est vrai* car cela implique un jugement de valeur qui est la vérité ou le mensonge. On ne peut pas non plus dire *valable* qui est un terme appréciatif.

1. 2. Une relation prédicative validée pour un repère donné

Dans l'énoncé *Daly a effacé le tableau tout à l'heure* la relation prédicative <Daly - effacer tableau> est validée pour le repère *tout à l'heure*. Autrement dit, <Daly - effacer tableau> est le cas pour le repère *tout à l'heure*.

1. 3. Une relation prédicative non-validée pour n'importe quel repère

Dans l'énoncé *Daly n'a pas effacé le tableau*, la relation prédicative <Daly - effacer tableau> **n'est pas validée (est non-validée) pour n'importe quel repère**.

1. 4. Une relation prédicative non-validée pour un repère donné

Dans l'énoncé *Daly n'a pas effacé le tableau tout à l'heure*, la relation prédicative <Daly - effacer tableau> **n'est pas validée (est non-validée) pour le repère *tout à l'heure***.

1. 5. Une relation prédicative validable

Dans l'énoncé *Daly effacera le tableau tout à l'heure* la relation prédicative <Daly - effacer tableau> est **validable**. Elle pourra être validée pour le repère *tout à l'heure*. Validable signifie qu'on ne peut dire de façon certaine que c'est du validé (puisque le repère choisi est dans l'avenir), mais que la relation prédicative sera (ou pourra être) validée pour le repère *tout à l'heure*.

2. Validation et assertion

2. 1. Validation n'est pas assertion

Les termes *validation* et *assertion* appartiennent à deux plans différents. Validation se situe au niveau de la relation prédicative, tandis que assertion se situe sur le plan des opérations énonciatives : c'est déjà une modalité, c'est-à-dire une manière pour l'énonciateur de prendre en charge la relation prédicative.

2. 2. L'assertion

Quand un énonciateur dit *Daly a effacé le tableau*, il prend en charge la validation de la relation prédicative <Daly - effacer tableau>. On peut gloser (paraphraser) de la façon suivante : "je dis que je crois que <Daly - effacer tableau> est le cas".

Quand un énonciateur dit *Daly n'a pas effacé le tableau*, il dit : "je dis que je crois que <Daly - effacer tableau> n'est pas le cas". Il prend en charge de façon négative la relation prédicative, il la pose comme non-validée pour n'importe quel repère.

Si un énonciateur refuse de prendre en charge la validation de la relation prédicative, il construit une interrogation, c'est-à-dire qu'il demande à l'autre de prendre en charge la validation de la relation prédicative. Avec *Daly a-t-il effacé le tableau?*, l'énonciateur a recours au co-énonciateur pour lui demander de prendre en charge la validation de la relation prédicative <Daly - effacer tableau>.

3. La construction finale de l'énoncé

La construction finale de l'énoncé consiste pour l'énonciateur à choisir toutes les déterminations.

3.1. La détermination du verbe

L'énonciateur choisit pour le verbe :

- une première modalité : assertion positive, assertion négative ou interrogation;
- la modalité du certain ou du non-certain (modalité de type 2 de Culioli);
- l'aspect pour dire comment il voit le déroulement du procès;
- un temps pour situer le procès par rapport au moment de l'énonciation.

3.2. La détermination du nom

En rapport avec les déterminations opérées sur le verbe, l'énonciateur effectue des déterminations sur les noms. Ces deux types de détermination ne doivent pas se contredire. Ainsi, le nom sujet ne peut pas être au générique quand le verbe est au spécifique. Par exemple, le présent du verbe est compatible avec le générique du nom : *la femme* (en général) *est* (présent) *l'avenir de l'homme* (en général) tandis que le passé ou l'aspect inaccompli sont compatibles avec le spécifique nominal : *la femme* (en question) *a volé* (passé) *un bijou* ou *une femme* (spécifique) *est en train de* (inaccompli) *prendre un bain*.

Génér. Prés. Génér.
La femme est l'avenir de l'homme

Spéc. Passé Spéc.
La femme a volé un bijou

Spéc. Inacc. Spéc.
Une femme est en train de prendre un bain

La TOE d'A. Culioli : Le repérage et son expression formelle

1. L'opérateur de repérage

Nous avons déjà rencontré dans l'étude des notions de base, le concept de repérage. Il entre dans l'opération générale de détermination. C'est donc un concept central parce que "énoncer, c'est éliminer progressivement de l'indétermination" (A. Culioli) et parce qu'on élimine l'indétermination grâce au repérage. Si j'appelle l'une d'entre vous¹⁶, en l'occurrence, Aménan¹⁷, parce qu'il y a deux Aménan dans la salle, je suis obligé de préciser Aménan KOUASSI si c'est celle-là que je veux désigner, afin d'éliminer Aménan YAO. Ce faisant, je repère Aménan par rapport à KOUASSI. Le repérage de Aménan par rapport à KOUASSI apporte un éclairage supplémentaire sur Aménan, élimine l'hésitation entre les deux jeunes filles.

Quand je dis Aménan KOUASSI, je dis, en quelque sorte, Aménan de la famille KOUASSI ; le terme <la famille KOUASSI> se présente comme un "complément de nom" du terme <Aménan>. Comme on le fait en linguistique classique, on pourra prendre <la famille KOUASSI> pour le Déterminant et <Aménan> pour le Déterminé et conclure qu'en fait, le repérage, c'est simplement une affaire de déterminant/déterminé. En réalité l'opération de repérage telle que l'entend A. Culioli embrasse un domaine plus vaste et se situe sur un plan plus abstrait.

Soit X le terme repéré et Y le terme repère. En langage formel, pour situer le repéré et le repère, on utilise un opérateur de repérage symbolisé par epsilon souligné ($\underline{\epsilon}$). X étant repéré par rapport à Y, on écrira $\langle X \underline{\epsilon} Y \rangle$ et on lira cette formule "X est repéré par rapport à Y". On peut inverser le rapport pour écrire $\langle Y \underline{\epsilon} X \rangle$, avec epsilon miroir, ce qu'on lira "Y est le repère de X".

L'opérateur $\underline{\epsilon}$ peut prendre différentes valeurs :

- valeur d'**identification** ($=$) où X est identifiable ou identifié (et non pas identique) à Y $\langle X = Y \rangle$: c'est le cas dans l'énoncé *j'ai rédigé mon devoir hier*, où le sujet de l'énoncé (S) est *je* et le sujet de l'énonciation (S₀) est *je*; c'est le cas également dans l'énoncé *Aménan est une jeune fille Baoulé* où *Aménan* (X) est identifiée à *jeune fille Baoulé* (Y) ;
- valeur de **localisation** (\neq) où X n'est pas identifiable à Y ; Y sert à situer, à localiser X $\langle X \neq Y \rangle$; c'est pourquoi le terme localisation rend l'idée mieux que le terme différenciation; dans l'énoncé *tu as rédigé ton devoir hier*, le sujet de l'énoncé *tu* est localisé par le sujet de l'énonciation qui est *je*; de même dans *Aménan KOUASSI* (c'est-à-dire *Aménan de KOUASSI*), *Aménan* est localisé par *KOUASSI* ;
- valeur de **rupture** ou **décrochage** (ω : oméga), valeur où X n'est ni identifié à Y ni localisé par lui. Le repérage ne se fait pas par rapport à Y ; $\langle X \omega Y \rangle$ implique le non-repérage ($\underline{\epsilon}$) de X par rapport à Y ($\langle X \underline{\epsilon} Y \rangle$) : cas où Sit₁ est en rupture avec Sit₀ $\langle \text{Sit}_1 \omega \text{Sit}_0 \rangle$ comme dans les énoncés *L'eau bout à cent degrés*, *Les filles Baoulé aiment les tresses*, *Les femmes marcheront sur la prison*; cas de l'aoristique où la relation prédicative est en décrochage par rapport à l'énonciateur-origine S₀ : *Koffi lança son baluchon par dessus l'épaule et s'engagea sur un chemin caillouteux*; cas de l'hypothèse où une rupture s'établit entre le plan fictif et celui de la validation assertive : *Si Zidane avait raté le*

¹⁶ Le professeur s'adresse à ses étudiants.

¹⁷ Aménan est un patronyme féminin.

penalty contre le Portugal, la France ne serait pas parvenue en finale de la Coupe d'Europe 2000 ; Si tu pars maintenant tu peux avoir le bus 37.

2. Le repérage au sein de la relation prédicative

Soit la lexis $\langle \xi_0 \pi \xi_1 \rangle$; pour simplifier l'écriture, remplaçons ξ_0 par a , ξ_1 par b et π par r (r comme relateur) ; la lexis devient $\langle a r b \rangle$, soit $\lambda = \langle a r b \rangle$. Pour construire une relation prédicative à partir de $\langle a r b \rangle$, il suffit de choisir le terme de départ au sein de $\langle a r b \rangle$. Soit $\langle a \rangle$ le terme de départ. La relation prédicative qui résulte de ce choix est une relation binaire entre le terme $\langle a \rangle$ thématifié et le terme $\langle () r b \rangle$ ¹⁸ qui en est le commentaire. C'est le commentaire qui apporte un éclairage sur le thème, c'est donc lui le repère tandis que le thème est le repéré. Donc $\langle a \rangle$ est repéré par rapport à $\langle () r b \rangle$, ce qui s'écrit ainsi :

$$(1) \langle a \underline{\in} \langle () r b \rangle \rangle$$

Au sein de $\lambda = \langle a r b \rangle$, la construction qui a fait de $\langle a \rangle$ la source et de $\langle b \rangle$ le but s'est faite au moyen d'une opération de repérage : repérage de $\langle a \rangle$ par rapport au relateur $\langle r \rangle$ et repérage de $\langle b \rangle$ par rapport au même relateur $\langle r \rangle$. En effet, dans une lexis telle que $\langle \text{chasseur, tuer, agouti} \rangle$, c'est le relateur $\langle \text{tuer} \rangle$ qui détermine lequel des deux arguments $\langle \text{chasseur} \rangle$ et $\langle \text{agouti} \rangle$ est le *tueur* et lequel est le *tué* ; dans une lexis telle que $\langle \text{chasseur, échapper, agouti} \rangle$, c'est $\langle \text{échapper} \rangle$ qui détermine *celui qui échappe* et *celui à qui on échappe*. Pour visualiser l'opération de repérage de $\langle b \rangle$ au sein de $\langle () r b \rangle$, on écrira :

$$(2) \langle b \underline{\in} \langle () r () \rangle \rangle$$

Si nous reprenons la relation (1) en tenant compte de la (2), la relation prédicative sera formulée ainsi :

$$(3) \langle a \underline{\in} \langle b \underline{\in} \langle () r () \rangle \rangle \rangle$$

Par ailleurs, si avec le prédicat **tuer** le *tueur* est différent du *tué*¹⁹, alors $\langle a \rangle \neq \langle b \rangle$, ce qui est une des valeurs de $\underline{\in}$; on peut donc écrire : soit $\langle b \underline{\in} a \rangle$, soit $\langle a \underline{\ni} b \rangle$ ou encore $\langle b \underline{\in} a \rangle \leftrightarrow \langle a \underline{\ni} b \rangle$, où (\leftrightarrow) se lit "équivalent à". En affinant la formule de la relation prédicative par l'introduction de la relation $\langle a \underline{\ni} b \rangle$, on aura :

$$(4) \langle \langle a \underline{\in} \langle b \underline{\ni} \rangle \underline{\in} \langle () r () \rangle \rangle \rangle.$$

¹⁸ On maintient dans le terme-commentaire la place vide anciennement occupée par $\langle a \rangle$ pour bien marquer le caractère relateur de $\langle r \rangle$: $\langle r \rangle$ relie toujours deux places, qu'elles soient instanciées ou non.

¹⁹ Ce qui ne serait pas le cas de **raser**, par exemple.

La TOE d'A. Culioli : La détermination verbale

Le terme de verbe renvoie à une notion de procès ; il appartient à la seule classe syntaxique capable de fournir le prédicat unique d'une phrase simple ou le prédicat principal d'une phrase complexe.

Les formes d'un verbe se divisent en formes conjuguées et en formes nominales. Dans une langue partiellement flexionnelle, le verbe peut porter les marqueurs des déterminations du prédicat : personne, repéage dans le temps, modalité, aspect.

1. Le procès

Dans la TOE, le terme *procès* est un concept qui représente tout événement dénoté par un verbe. Les verbes « manger », « marcher », « dormir », par exemple, renvoient chacun à une notion qui est un événement. Ces notions, ces événements sont différents les uns des autres; toutefois ils ont la propriété commune de ne pas être des objets physiques comme « l'âne de Soro » ou « la machette de Kouadio », mais d'être des actions, des événements. C'est pourquoi ils sont désignés chacun par le concept de *procès*.

1.1. Une notion relationnelle

Une notion de procès est une notion relationnelle, constituée par un complexe de relations primitives entre des places d'arguments ou de lieux. Soit la phrase *Kra a volé des ignames dans le champ de Bini*. La place de prédicat (π dans $\langle \xi_0, \xi_1, \pi \rangle$) est instanciée par le verbe *a volé* ; celle d'argument-source (ξ_0 dans $\langle \xi_0, \xi_1, \pi \rangle$), donc agent (AG), est instanciée par *Kra* ; celle d'argument-but (ξ_1 dans $\langle \xi_0, \xi_1, \pi \rangle$), donc patient (PA), est instanciée par *igname* ; *le champ de Bini* indique un lieu (LOC). Ce lieu où se trouve le PA (*igname*) coïncide avec le *Lieu* de départ du procès, donc LOC_0 ; le procès se termine par le transfert de PA de LOC_0 au LOC_1 qui coïncide avec l'AG, en somme le lieu de destination finale de PA. Plus logiquement, on dira : « Un Agent déclenche le passage d'un Patient d'un état initial constitué par la coïncidence avec un *Lieu* de départ à un état final constitué par la coïncidence avec un lieu d'arrivée identifié à l'Agent ». Le graphe fléché suivant :

$$(\text{)AG/LOC}_1 \rightleftharpoons (\text{)PA} \rightleftharpoons (\text{)LOC}_0$$

exprime les quatre relations dont est composé le procès :

- relation de l'Agent au Patient (« voleur » - « objet volé ») :

$$\langle (\text{)AG/LOC}_1 \rangle \rightarrow \langle (\text{)PA} \rightleftharpoons (\text{)LOC}_0 \rangle$$

- relation du Patient au Lieu de Départ (« objet volé » - repère avec lequel il coïncidait initialement) :

$$\langle (\text{)PA} \rangle \rightarrow \langle (\text{)LOC}_0 \rangle$$

- relation du Lieu de départ au Patient :

$$\langle (\text{)PA} \rangle \leftarrow \langle (\text{)LOC}_0 \rangle$$

- relation du Patient à l'Agent :

$$\langle ()AG/LOC_1 \rangle \leftarrow \langle ()PA \rightleftarrows ()LOC_0 \rangle$$

C'est ce complexe de quatre relations primitives qui constitue la notion du procès « voler ». Naturellement, cette notion elle-même est relationnelle, ce qui permet à « a volé » d'occuper la place vide π du schéma de lexis $\langle \xi_0, \xi_1, \pi \rangle$.

1.2. Type de procès (ou aspect lexical)

Le procès peut désigner un événement ou un état. Quand le procès (ou le verbe) désigne une action (événement ou activité), on a affaire à un processus (procès dynamique), sinon on a affaire à un état. Les verbes de processus se divisent en sous-catégories : ponctuels, duratifs, inchoactifs, terminatifs, résultatifs, etc.

Verbes d'état		<i>être, sembler, savoir, voir, avoir</i>
Verbes de processus	ponctuels	<i>se réveiller, donner un coup de pied, quitter, venir</i>
	duratifs	<i>dormir, marcher, manger, courir</i>
	inchoactifs	<i>démarrer, commencer</i>
	terminatifs	<i>atteindre, finir</i>
	résultatifs	<i>trouver</i>

Une autre typologie des procès est possible, celle qui prend en compte les bornes. Il y a ainsi les procès *non-bornés* et les procès *bornés*.

- les procès non-bornés sont pour l'essentiels ceux des verbes d'état qu'on peut représenter ainsi : [—————]. On distingue ici l'état permanent : *être intelligent*, et l'état temporaire : *être en colère* qui, quoique non-borné notionnellement, est bornable (bornes situationnelles).
- les procès à bornes confondues, qu'on peut représenter ainsi : [—————], sont ceux des verbes ponctuels. Le début du procès implique en même temps le terme du procès.
- les procès à bornes séparables, qu'on peut présenter ainsi : [—————()], sont ceux des verbes de processus. Dans cette dernière catégorie, on peut prendre en compte ou non la borne de droite, c'est-à-dire le terme du procès. Si on prend en compte la borne de droite, on pose une occurrence quantitative du procès : *Soro a réparé son vélo hier*. Si on ne prend pas en compte la borne de droite, c'est-à-dire s'il n'y a pas de terme au procès, c'est l'aspect qualitatif du procès qui est envisagé : *Tra a couru toute la journée*.

On peut, enfin, classer les procès sur le modèle des noms, c'est-à-dire en :

- discrets (ou discontinu, dénombrable) où l'on peut distinguer des unités ou occurrences détachées les unes des autres : *dire, sonner* ;
- dense (continu non-dénombrable) où l'on peut, selon l'emploi, avoir du qualitatif ou du quantitatif (*écrire* ≠ *écrire une lettre*) ;
- compact, continu uniquement qualitatif qui correspond aux verbes d'état.

Moyennant certaines opérations, des recatégorisations sont possibles au sein de chaque type de classement. L'essentiel, dans chaque cas, est de prendre en compte l'existence de la

répartition lexicale en la considérant comme un matériau sur lequel va porter le travail de l'énonciateur.

La typologie des procès est l'un des points les plus controversés en sémantico-syntaxe. Chaque forme permet d'éclairer des problèmes qu'une autre passe sous silence. Le choix de l'une ou de l'autre dépend des problèmes que pose la langue à décrire.

2. L'aspect (grammatical)

Le terme aspect vient du latin *spex* qui signifie observateur. L'aspect est une valeur essentielle associée au prédicat, donc au verbe. Il marque la façon dont l'énonciateur construit l'événement par rapport à la situation qui lui sert de point de repère. C'est, en d'autres termes, la façon dont l'énonciateur envisage l'événement, à savoir, comme **accompli** ou comme **inaccompli** au moment repère.

2.1. L'accompli

C'est l'aspect dans lequel une occurrence de procès est présentée comme ayant atteint et franchi sa deuxième borne. En français l'accompli (ACC) emprunte les formes auxiliées au passé : *Kra a volé des ignames* ; certaines langues dégagent un marqueur spécifique pour cet aspect ; c'est le cas du tem (Gur) :

ba	ɪ	dj	mutv	=>	<i>bee dj mutv</i>
ils (humain)	ACC	manger	tô		Ils ont mangé du tô

2.2. L'inaccompli

L'inaccompli n'implique en aucune façon une valeur de durée. Ici, la borne de gauche a été franchie mais la borne de droite n'est pas encore atteinte ; le procès n'est pas arrivé à son terme, il est en cours. L'énonciateur s'intéresse à l'**activité** et non à son résultat ni à son terme. En français, l'inaccompli est rendu par l'expression 'être en train de'. Des langues africaines l'expriment à peu près de la même façon : 'être dans l'action de' avec une forme nominale du verbe.

2.3. L'aoriste

A l'opposé de l'accompli et de l'inaccompli, le procès n'est pas défini, à l'aoriste, par rapport à un point de vue de l'énonciateur ni par rapport à aucune autre situation-repère. C'est, en somme, un aspect par défaut, comme par exemple dans *L'eau bout à 100°*, *La deuxième Guerre mondiale prit fin en mai 1945*. Le repérage est ici en rupture par rapport à l'énonciateur (ω). On a affaire à du compact, c'est-à-dire à un intervalle borné fermé et sans adjacence. Il s'ensuit que lorsqu'un prédicat est à l'aspect aoristique, la détermination de ce prédicat, en ce qui concerne le déroulement de l'occurrence de procès sera celle que définissent les propriétés du type notionnel du procès. Ainsi, un procès de type notionnel borné (*boire*) donnera une occurrence bornée (*Soro but un verre de lait*) ; un procès bornable mais non borné (*marcher*) donnera une occurrence purement qualitative (*les policiers avaient ordonné à Soro de marcher devant leur char, alors il **marcha***). L'aoriste est utilisé dans l'énumération des événements (indication de consignes dans une recette de cuisine ou dans une mise en scène de théâtre, énumération des faits dans un récit, etc.).

3. La temporalité

Le terme temps correspond, en anglais, à deux acceptions : l'acception *tense* qui est la marque morphologique du verbe, par exemple la marque -ed de *I looked* qui indique le temps

passé; l'acception *time* qui est le temps de l'horloge, c'est-à-dire 'le temps qui passe' : le Passé, le Présent, l'Avenir. Le temps-time est une construction abstraite, langagière, que Benveniste appelle « temporalité ». *On pourrait croire*, dit l'auteur de *Problèmes de linguistique générale*, que la temporalité est un cadre inné de la pensée. Elle est produite en réalité dans et par l'énonciation. De l'énonciation procède l'instauration de la catégorie du présent, et de la catégorie du présent naît la catégorie du temps. La temporalité résulte d'un **calcul de repérage** de l'« événement » ou « état de choses » décrit par rapport à l'« événement » que constitue le **fait d'énoncer**.

L'organisation de la temporalité au plan linguistique n'est donc pas une affaire de calendrier ni de chronomètre mais une affaire de **point de vue** construit à partir du moment d'énonciation T₀. La temporalité est donc partie intégrante des catégories plus générales que sont l'aspect et la modalité.

4. La modalité

La modalité est une détermination énonciative qui intervient sur une relation prédicative orientée et organisée autour d'un terme de départ mais non encore repérée par rapport à une situation. L'énonciateur indique alors dans quelle mesure il attribue à ce qu'il prédique une valeur référentielle. On distingue quatre ordres de modalités :

4.1. Les modalités de 1^{er} ordre

Les modalités de 1^{er} ordre ou modalités fondamentales sont celles qui constituent, de la part de l'énonciateur, le choix du plan modal :

- plan de la conformité à ce que l'énonciateur considère comme un fait pour la modalité **d'assertion**. L'assertion peut être affirmative (*Soro a réparé son vélo*) ou négative (*Soro n'a pas réparé son vélo*); l'interrogation (*Soro a-t-il réparé son vélo?*) est un refus de l'énonciation de prendre en charge la relation prédicative en demandant au co-énonciateur de le faire à sa place;
- plan du fictif (irréel, où l'énonciateur se place en dehors, se désengage de la relation aux faits : *Supposons que Soro ait réparé son vélo*) pour la modalité **hypothétique**;
- plan de l'intervention du linguistique dans l'extra-linguistique pour la modalité de **l'injonction** (*Soro, arrête de réparer ton vélo!*) et la modalité **performative** (*Je déclare Soro coupable*).

4.2. Les modalités de 2^{ème} ordre

Comme dans les modalités de 1^{er} ordre (ou modalités de l'événement), on reste ici dans la problématique de 'est le cas' / 'n'est pas le cas', donc sur le plan de la conformité à ce que l'énonciateur considère comme susceptible de devenir un fait sous certaines conditions. La valeur particulière des modalités de 2^{ème} ordre est qu'elles expriment de la part de l'énonciateur une absence de certitude quant à la validation de la relation prédicative. L'énonciateur ne choisit pas entre 'est le cas' et 'n'est pas le cas', mais évalue les chances de validation de la relation prédicative. On distingue :

- la projection dans l'avenir (visée) pure et simple : *La police convoquera Soro demain* ;
- le possible : *Soro a certainement volé un vélo* ;
- les modalités épistémiques (probabilité et éventualité) : *Il est possible que Soro ait volé un vélo*.

4.3. Les modalités de 3^{ème} ordre

L'assertion est appréciative et porte sur une proposition, c'est-à-dire une relation déjà constituée, préconstruite : les modalités portent alors sur le bien fondé, le caractère souhaitable, bizarre, bon ou mauvais de la relation dans son entier. L'objet ici n'est pas la prise en charge ou la non prise en charge de la proposition, mais sa **qualification** : *Il est regrettable que Soro vole des vélos.*

4.4. Les modalités de 4^{ème} ordre

Il s'agit des modalités dites radicales ou pragmatiques ou modalités du sujet. En effet, elle exprime pour le sujet :

- le possible : *Soro peut jouer au foot, à l'occasion;*
- la capacité : *Soro peut jouer au foot, il en est capable;*
- la permission : *Soro peut jouer au foot, il en a la permission;*
- le déontique : modalité de contrainte (il faut) : *Il faut que Soro arrête de voler des vélos;*
- la volonté : *Soro veut arrêter de voler ;*
- etc.

Ainsi qu'on le voit, ces modalités qualifient, non la relation de l'énonciateur à la lexis mais la relation du sujet de l'énoncé au reste de la lexis. Ainsi dans *Soro peut jouer au foot* (permission), le verbe pouvoir indique que le sujet de l'énoncé (*Soro*) a la propriété (ici conférée par la levée d'une éventuelle interdiction) nécessaire au déclenchement de l'occurrence d'action « jouer au foot ». Les modalités peuvent également établir une relation entre deux sujets. C'est pour cela qu'on les appelle modalités (notamment de volonté et d'obligation) inter-sujets. Elles renvoient à des relations

- soit entre termes renvoyant dans l'énoncé aux Sujets : *Le juge veut que Soro explique sa manie de voler ;*
- soit entre le Sujet énonciateur et le Sujet de l'énoncé ($S_0 \rightarrow S$): *Soro doit s'expliquer!*

La TOE d'A. Culioli : La détermination nominale

Le terme de nom renvoie à une notion d'*être*, d'*objet*, quantifiable et/ou qualifiable. Le nom reçoit une détermination qui lui permet de fonctionner dans un énoncé. Analyser la détermination du nom c'est analyser son fonctionnement dans l'énoncé. Une telle analyse doit répondre à trois questions :

- 1) A quel type de fonctionnement appartient le nom ? En effet, il y a le type *discontinu* ou *discret*, comptable, le type *continu dense*, non comptable mais quantifiable par un dénombreur, le type *continu compact*, non comptable et non quantifiable.
- 2) A quel type d'énoncé avons-nous affaire ? En effet, un énoncé peut être générique ou spécifique et, de ce point de vue, il y a une concordance entre le fonctionnement du nom et celui du verbe. Dans un énoncé de type générique, le nom et le verbe renvoient, tous les deux, à du général de façon cohérente; dans un énoncé de type spécifique, ils renvoient à des occurrences particulières. C'est pourquoi, il faut toujours considérer l'énoncé dans son ensemble avant d'analyser le nom.
- 3) A quelle opération correspond le déterminant utilisé : extraction ? fléchage ? parcours ? renvoi à la notion ou à la classe tout entière ?

1. Le fonctionnement du nom

Dans un énoncé, le nom fonctionne en discret, en dense ou en compact.

1.1. Le fonctionnement en discret

Il est aussi appelé fonctionnement en discontinu. La réalité extralinguistique auquel réfère le nom fonctionnant en discret est séparable en unités ; elle peut se discrétiser en occurrences identifiables et être dénombrée. On peut dire 2, 5, 10 chiens; l'ensemble des chiens constitue une classe. Les noms discrets fonctionnent au singulier et au pluriel. Toutefois, un nom discret peut se comporter comme un nom de type continu : dans *Je ne suis pas enseignant, je suis étudiant*, 'enseignant' et 'étudiant' qui sont par ailleurs discrets jouent le rôle de noms continus. Certains noms pluriel ne peuvent pas se découper en unités : c'est le cas de 'gens' dans *Oh, les gens mentent trop !*.

1.2. Le fonctionnement en continu dense

Dans ce type de fonctionnement, le nom ne peut se discrétiser en unités; mais il peut être quantifié à l'aide d'un dénombreur : *une pincée de, une cuillerée de, un verre de, un kilo de*, etc. Ce sont des noms comme *eau, huile, café, farine, sel*, etc. Toutefois, certains de ces noms peuvent avoir d'autres comportements : *Pour le moment, servez-nous une eau minérale; ensuite, nous prendrons trois cafés.*

1.3. Le fonctionnement en continu compact

La différence des noms denses avec les noms compacts réside dans l'impossibilité de ces derniers d'être quantifiables par un dénombreur. Les compacts ont une valeur essentiellement qualitative. Ce sont, en général des nominalisés à partir du verbe : 'jouir' → *jouissance* ; à partir de l'adjectif : 'triste' → *tristesse*. Ils sont généralement au singulier avec la valeur qualitative, à preuve *beaucoup de tristesse = très triste*.

Bien qu'ils aient tendance à fonctionner dans un type plutôt que dans un autre, les noms n'appartiennent pas de façon immuable à l'un ou à l'autre de ces types. Leur fonctionnement est soumis à la façon dont l'énonciateur appréhende l'objet.

2. Les opérations sur le nom

Pour sa détermination, le nom peut subir quatre sortes d'opérations : l'extraction, le fléchage, le parcours et le renvoi à la notion.

2.1. L'extraction ou prélèvement

La première opération, celle qui, en quelque sorte, pose l'existence d'un objet est une opération d'**extraction**, appelée aussi **prélèvement**. C'est une opération de type quantitatif.

Sur une classe de noms qui fonctionnent en discret, le marqueur de l'opération est, en français, un, des, quelques : sur la classe de chiens on extrait un chien, ou, si l'extraction est plurielle, des chiens et s'il s'agit d'un certain nombre non spécifié, quelques chiens. Le choix du marqueur dépendra du reste de l'énoncé.

Sur du continu dense, on ne peut opérer de prélèvement²⁰ que si on utilise un dénombreur : un verre d'eau, un kilo de viande.

Sur du continu compact, on peut opérer une sorte de prélèvement quand le contexte permet de distinguer une occurrence d'une autre occurrence : un bonheur durable.

2.2. Le fléchage

Une fois qu'on a posé l'existence d'un objet, on peut le déterminer d'une façon privilégiée par une opération de fléchage. Donc, pour qu'un objet soit fléché, il faut qu'il soit préalablement extrait ou prélevé, que son existence soit posée. Le fléchage est une détermination particulière, supplémentaire sur un objet déjà identifié, qualitativement et quantitativement. Il emprunte les marqueurs du défini (le chien (en question) *est enragé*), de possession (*Paul n'est pas tranquille, son chien aboie trop*), de monstration (*ce chien est malade*) ou le génitif (*le chien de Paul est enragé; j'ai entendu un chien aboyer, c'est celui de Paul*).

2.3. Le parcours

Le parcours est l'opération qui consiste à passer en revue, unité par unité, toute une classe sans s'arrêter sur aucun élément. Cette opération comprend à la fois du quantitatif (car le parcours implique une classe d'éléments parcourus) et du qualitatif (car tous les éléments parcourus ont la même qualité par rapport à la relation prédicative dans laquelle ils s'inscrivent). Le contexte permet de rendre le quantitatif ou le qualitatif prépondérant. Les marqueurs sont *chaque* (*chaque chien reçoit une portion de viande*), *tout* (*tout chien aboie*), *aucun* (*aucun chien ne miaule*).

2.4. Le renvoi à la notion

Il existe une opération qui consiste à renvoyer à la classe toute entière (s'il s'agit du pluriel : *les chiens sont des animaux fidèles*) ou à la notion (s'il s'agit de singulier : *le chien est un animal fidèle*) quand l'énoncé est de nature générique ou que l'on ne veut distinguer aucun élément en particulier. Le renvoi à la notion est ce qu'il y a de plus indéterminé, mais le français emprunte, pour marquer cette indétermination, le marqueur du défini (voir exemples

²⁰ Ici, on ne peut pas extraire, mais on peut prélever.

ci-dessus : les chiens sont des animaux fidèles, ou le chien est un animal fidèle) ou de l'indéfini (un chien peut mourir de faim si on l'enferme une semaine sans nourriture). Mais il y a des cas où le français se passe de marqueur (mon cher, il y a grève ce matin; je veux dire par là qu'il n'y a pas cours).

La TOE d'A. Culioli : Etude de quelques déterminants du français

Etudier un déterminant c'est répondre à la fois aux quatre questions suivantes :

- de quelle opération est-il la trace ?
- à quel type de fonctionnement appartient le nom qu'il détermine ?
- a-t-on affaire à un énoncé en situation (donc spécifique) ou à un énoncé hors situation (donc générique ou de propriété) ?
- quelle composante, quantitative ou qualitative, est-elle prépondérante ?

1. Article \emptyset + nom singulier et Article \emptyset + nom pluriel

L'article zéro (\emptyset ou absence de déterminant) suivi d'un nom singulier fonctionnant en continu ou d'un nom pluriel fonctionnant en discontinu renvoie toujours à la notion. Dans *Soro a cours ce matin, et toi?*, *cours* renvoie à ce qui est *cours* par opposition à ce qui ne l'est pas. Dans *Privés de pluie depuis un an, tous, hommes et bêtes, se retrouvèrent dans la vallée pour implorer le ciel*, *pluie* renvoie à la notion de pluie, *hommes* renvoie à ce qui est humain par opposition à ce qui ne l'est pas, *bêtes* renvoie à tout ce qui est animal non humain.

2. Article *un*

- a) **opération** : extraction d'un élément sur une classe. L'élément prélevé possède les propriétés de la classe à laquelle il appartient : *un étudiant* est un élément de la classe de toutes les personnes inscrites pour études, à l'Université de Cocody par exemple.
- b) **type de fonctionnement du nom** : généralement l'article *un* détermine le nom fonctionnant en discret (*un étudiant est sorti du cours*), mais *un* peut déterminer un nom fonctionnant en compact (*Paul a fait preuve d'un courage qu'on ne lui connaissait pas*).
- c) **type d'énoncé** : Le nom déterminé par *un* peut être dans un énoncé spécifique (*une femme a volé un bijou à Adjamé*) ou générique (*En Côte d'Ivoire, rien n'empêche une femme de devenir Présidente de la République*).
- d) **valeur QNT/QLT** : La valeur de *un* est plus QNT que QLT, même avec un nom compact où, toutefois la quantification est limitée puisqu'on ne peut aller jusqu'à *deux, trois* courages, par ex.

3. Quelque(s)/certains/(un) peu de/beaucoup de

- a) **opération** : prélèvement d'une quantité indéfinie d'éléments sur une classe ou d'une portion sur une masse.
- b) **type de fonctionnement du nom** : peut quantifier du discontinu singulier (*Paul est allé voir quelque ami*) ou pluriel (*Il en a profité pour acheter quelques livres*), du dense (*Verse-moi un peu de thé!*) ou du compact (*J'attendais de Soro un peu de compassion*)
- c) **type d'énoncé** : Quelque(s) et *Cie* sont des quantifieurs indéfinis et la quantité ne peut s'interpréter qu'en fonction de la situation d'énonciation : dans un énoncé spécifique, il

marque une extraction (*quelques livres*); dans un énoncé générique, il définit une sous-classe à valeur qualitative (*Certains²¹ l'aiment chaud*).

- d) **valeur QNT/QLT** : La valeur quantitative est évidente mais dans *Certains l'aiment chaud, d'autres le préfèrent froid*, bâti sur un contraste entre deux relations prédicatives (le contraste venant de l'opposition qualitative entre les prédicats *aiment* et *préfèrent*), il y a, définies par *certain*, deux sous-classes; ce qui fait prendre à *certain* une valeur plutôt qualitative.

4. Chaque/Tout

- a) **opération** : parcours; *chaque* et *tout* sont des marqueurs qui parcourent les éléments d'une classe tout en marquant leur existence.
- b) **type de fonctionnement du nom** : noms de type discontinu.
- c) **type d'énoncé** : *Tout* est particulièrement compatible avec les énoncés génériques : ce qui est mis en évidence, c'est l'**identification** entre tous les éléments, d'où l'effet totalisateur (*Tout homme est mortel*). Avec *chaque*, au contraire, chaque élément est distingué des autres. C'est pourquoi on le retrouvera de préférence dans les énoncés où on veut mettre l'accent sur la spécificité de chaque élément, et même souvent la différence (*Chaque réfugié a droit à un bol, mais de couleur différente*).
- d) **valeur QNT/QLT** : plutôt QNT avec *chaque* et plutôt QLT avec *tout*.

5. Aucun/Personne (aucune personne)

- a) **opération** : *Aucun* est un opérateur de parcours totalement incompatible avec des énoncés qui marquent une assertion positive. Avec *aucun*, la relation prédicative est non-validée.
- b) **type de fonctionnement du nom** : noms de type discontinu.
- c) **type d'énoncé** : Générique (*Aucun individu n'a le droit de brimer son prochain*) ou spécifique (*Aucun étudiant de cette UFR n'eut droit à une bourse de l'État*).
- d) **valeur QNT/QLT** : prépondérance de la QNT.

6. Le/la/les

- a) **opération** : L'article défini français est la trace d'une opération de fléchage, c'est-à-dire d'une détermination particulière.
- b) **type de fonctionnement du nom** : L'article défini peut s'employer aussi bien avec les noms fonctionnant en discret (*Le chien a mangé de la viande*), en continu dense (*La viande a été mangée par le chien*) ou en continu compact (*La faim tiraille le chien*).
- c) **type d'énoncé** : Générique : au singulier (*La femme est toujours prudente, quant à l'homme, la prudence est son dernier souci*) comme au pluriel (*Ah, vous les hommes, vous êtes tous pareils !*). Spécifique : en situation, l'emploi de l'article défini se justifie par le contexte : si on a déjà parlé du terme en question (*J'ai acheté un crayon et un bic; le crayon m'a coûté plus cher que le bic*) ; il s'agit ici de l'anaphore (reprise), mais le contexte peut déterminer le nom par : soit une proposition relative (*Le chien qui aboie a pourtant mangé de la viande*), soit la construction génitive (*le chien de ma*

²¹ Comme pronom, *certain* est ici le substitut de *certaines personnes*; il garde donc toutes les caractéristiques du déterminant.

cousine), le superlatif (*le chien le plus beau*), etc. Outre la justification contextuelle, il y a la justification situationnelle : si le repérage se trouve dans la situation de l'énonciation, on a un fléchage situationnel étroit (ou déictique) (*Passe-moi le sel!*); si on a affaire à une connaissance commune à une communauté donnée (une famille, une école, un pays, etc.), on a une justification situationnelle large (*Va voir le Chef du Département pour le relevé de tes notes !*). Hors situation, le/la renvoie à la notion (*C'est cela la femme*, *Le chien est un animal fidèle*) ou à une classe sociale, chez les humains (*les fonctionnaires, les étudiants, les hommes, les femmes, les chauffeurs de taxi*, etc.).

- d) **valeur QNT/QLT** : Peut être principalement qualitative (*Contrairement à la femme, l'homme n'est pas assez patient*) ou principalement quantitatif (*Les étudiants se sont rués sur le guichet de paiement des bourses*).

7. Ce/cette/ces

- a) **opération** : le démonstratif est un marqueur de fléchage, donc marque une opération de détermination particulière. Le démonstratif est un déictique, c'est-à-dire qu'il sert à repérer les objets dans l'espace et le temps, par rapport à l'énonciateur, dans la situation d'énonciation. Comme tel, il peut être renforcé par les particules adverbiales *-ci* et *-là* après le nom, la première particule indiquant que nous sommes dans la sphère de l'énonciateur et la deuxième, hors de cette sphère, peut-être dans celle du co-énonciateur. *Ce/cette*, à la différence de *le/la*, marque une opération de détermination particulière d'un objet dont on n'a pas encore parlé, parce qu'il est déictique. Toutefois, avec la particule *-là*, il peut servir d'anaphorique à un objet dont on a déjà parlé (*Cet enfant-là, celui dont je viens de parler, travaille bien en classe*).
- b) **type de fonctionnement du nom** : aucune discrimination par rapport au fonctionnement du nom : discret : *cet enfant/cet enfant-ci*, dense : *cette eau*, compact : *ce chagrin*.
- c) **type d'énoncé** : énoncé forcément spécifique : *cet enfant a des dons de footballeur*.
- d) **valeur QNT/QLT** : l'opération d'identification de la démonstration pose l'existence, donc, avant tout une valeur quantitative; mais la particule *-ci* ou *-là* peut apporter une valeur de contraste (*cet enfant-ci, pas l'autre*) donc une valeur plutôt qualitative.

8. La construction génitive (*de/pour*) et la possession²²

- a) **opération** : relevant de l'opération de fléchage, le génitif français est une opération de repérage où le premier terme est repéré par rapport au second, le repérage étant marqué par *de* (*le chat de ma tante*) pour le **génitif déterminatif** qui indique souvent (mais pas toujours) la possession ou *pour* (*sirop pour enfant*) pour le **génitif adjectival**. Pour que le second terme puisse servir de repère au premier il faut qu'il soit suffisamment déterminé lui-même.
- b) **type de fonctionnement du nom** : le nom fonctionnant aussi bien en discret, en dense qu'en compact.

²² Le possessif (mon, ton, son, ma, ta, sa, mes, nos, etc.) intègre en son sein le nom dont il est l'anaphorique et le marqueur *de* de la construction génitive. Ce qui est dit de la construction génitive est donc valable pour le possessif.

- c) **type d'énoncé** : la détermination particulière du génitif prédispose le nom à entrer dans un énoncé spécifique (*Le chat de mon voisin a renversé le lait*) ; mais il peut entrer dans un énoncé générique (*L'avenir de l'homme se trouve dans la femme*).
- d) **valeur QNT/QLT** : QNT avec le génitif déterminatif et QLT avec le génitif adjectival.

Bibliographie

Ouvrages consultés pour la préparation du cours

- Auroux S., 1996, *La philosophie du langage*, PUF
- Bal, Willy, 1966, *Introduction aux études de linguistique romane*, Didier, Paris
- Benveniste, E., 1974, *Problèmes de linguistique générale*, 2, Editions Gallimard. Lire particulièrement 79-88.
- Bouscaren, J. & J. Chuquet, 1987, *Grammaire et textes anglais. Guide pour l'analyse linguistique*, Ophrys.
- Bouscaren, J., 1991, *Linguistique anglaise. Initiation à une grammaire de l'énonciation*, Ophrys
- Cervoni, J., 1992, *L'énonciation*, PUF.
- Culioli, A., 2002, *Variations sur la linguistique*, Klincksieck
- Culioli, A., 1985, Notes du séminaire de DEA 1983-1984, Université de Paris 7, Département de recherches linguistiques (DRL), Poitiers.
- Fuchs, C. & P. Le Goffic, 1996, *Les linguistiques contemporaines, repères théoriques*, Hachette.
- Groussier, M.-L., Rivière, C., 1996, *Les mots de la linguistique. Lexique de linguistique énonciative*, Ophrys.
- Hagège, Claude et Haudricourt, André-G, 1978, *La phonologie panchronique*, PUF, Paris
- Kerbrat-Orecchioni, C., 1999, *L'énonciation*, Armand Colin.
- Laborderie, Noëlle, 1994, *Précis de phonétique historique*, Nathan, Paris
- Larreya, P. & J.-Ph. Watbled, 1994, *Linguistique générale et linguistique anglaise*, Nathan.
- Monneret, Ph., 1999, *Exercices de linguistique*, PUF
- Morris, Ch., 1942, *Introduction to Semantics*, Havard University Press
- Mounin, Georges, 1967, *Histoire de la linguistique des origines au xx^e siècle*, PUF, Paris
- Perret, M., 1994, *L'énonciation en grammaire du texte*, Nathan.
- Soutet, O. *Linguistique*, PUF.
- Tchagbalé, Z., éditeur, 1984, *T.D. de linguistique, exercices et corrigés*, Publications ILA n° 103, Université nationale de Côte d'Ivoire

Ouvrages consultables au sujet de la théorie des opérations énonciatives

- 1992, *La théorie d'Antoine Culioli. Ouvertures et incidences*, Actes de colloque, Ophrys
- 1999, *Les opérations de détermination. Quantification, qualification*, Actes de colloque, Ophrys

- Culioli, A., 1990, *Pour une linguistique de l'énonciation. Opérations et représentations*, Tome 1, Ophrys
- Culioli, A., 1999, *Pour une linguistique de l'énonciation. Domaine notionnel*, Tome 3, Ophrys
- Culioli, A., 1999, *Pour une linguistique de l'énonciation. Formalisation et opérations de repérage*, Tome 2, Ophrys
- Danon-Boileau, L., 1987, *Enonciation et référence*, Ophrys
- Vignaux, G., 1988, *Le discours acteur du monde. Enonciation, argumentation et cognition*, Ophrys

Quelques travaux sur les langues africaines effectués à partir de la TOE de A. Culioli

- Caron, B., 1991, *Le haoussa de l'Ader*, Dietrich Reimer Verlag Berlin
- Gadou, H., 1992, *Quelques aspects des processus phonologiques, morphologiques et énonciatifs de la langue Yaouré*, Tome 1 & 2, Doctorat d'Etat, Paris 7
- Kaboré, R., 1985, *Essai d'analyse de la langue mvvré (parler de Wàogd̀gò : Ouagadougou)*, Université de Paris 7, DRL
- Mohamadou, A., 1994, *Classificateurs et représentation des propriétés lexicales en peul, parlars de l'Aadamaawa*, Les Documents de Linguistique africaine
- Robert, S., 1991, *Approche énonciative du système verbal. Le cas du Wolof*, Ed. du CNRS